

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Bibliothèque électronique suisse

LES  
OEUVRES  
MORALES  
ET MESLEES  
DE SENEQUE:

Traduites de Latin en François, par SIMON  
GOVLART SENLISSEN.

PREMIER VOLUME.

A chacun des Traitez, outre les Prefaces generales, sont  
adioustez amples Sommaires & Annotations conti-  
nuelles. Item LA VIE de Senecque à la fin du troi-  
siesme volume.

INDICE des *Auteurs, Apophthegmes, Similitudes,*  
*Paradoxes, Histoires & discours memorables contenus*  
*en Senecque, & es fragmens des Stoiques.*

QUATRIESME EDITION.



POUR JEAN ARNAVD.

M. D. C. V I

11/8013





# A V LECTEUR,

S. G. S.



**C**EST E Edition de Senecque contient ce qui vous a esté offert en la precedente, c'est assavoir à la fin des Questions Naturelles, comprises au troisieme volume, plusieurs Fragmens, par moy recueillis des anciens Auteurs: Item vn ample discours sur la doctrine des Stoiques, lequel comprend diuerses remarques & annotations sur leur Philosophie Rationelle, Morale & Naturelle: notamment de Senecque. l'ai eu esgard en tout cela à vostre contentement: & combien que ie n'ignore point qu'en autres escrits vous ne puissiez rencontrer plus solide instruction qu'en ceux-ci, j'ai pensé neantmoins que ceste docte & ancienne diuersité ne vous seroit desagreable. Bien sçay ie, qu'elle ne vous preiudiciera point, sur tout quand vous aurez prins loisir de considerer ce qui j'ai essayé de marquer sur les Dogmes de ces anciens Philosophes. l'auois il y a long temps entendu que plusieurs François dedans le Royaume & dehors, ont traouillé sur Senecque. l'en pourrois nommer

aucuns qui ont de l'entendement pour faire quel-  
que chose d'exquis: mais afin de n'offenser ceux que  
ie ne conoi point, & pour ne toucher à certains que  
ie pense conoistre, & les mœurs desquels ont esté  
totalement contraites à la science & consciences  
des Stoiques, ie ne nommerai pas ceux que ie co-  
noy. C'est vn champ spacieux que le desir de seruir  
au public, en fait de liures. Si quelqu'vn ci apres  
fait plus d'honneur à Senecque que moy, ie l'en  
honorerai en ma pensee, voire l'en remercierai, si  
i'ose esperer qu'il y prene plaisir. Entre tant des  
beaux esprits que la France a esleuez, s'il s'en fust  
trouué vn qui m'eust deuançé en l'edition de l'œu-  
ure entier, en lieu de paroistre apres lui i'eusse vo-  
lontiers supprimé cette miene version: mais apres  
longue attente, mesmes depuis la premiere Edition  
publiee il y a pres de huict ans, & ne voyant aucun  
qui me donnast occasiõ de leuer la main, i'ai repo-  
sé ce tableau, que ceste impressiõ vous offre; en  
laquelle ie vise à ce but d'adoucir & moderer les  
esprits bouillants de plusieurs en nostre nation,  
d'acourager les personnes vertueuses à la pratique  
de maints beaux enseignemēs cõtenus en ce thre-  
sor, & môstrer à ceux qui n'õt pas perdu toute hõ-  
neur, combien nous sera cher vendue la profession  
du beau nom de Chrestien que nous portons, s'il  
nous est reproché deuant ce Throne redoutable,  
reprochable, & ineuitable du Iuge Souuerain que  
les Payens ayent condanné nostre vie & nostre  
mort par la leur enuirõnee de mille beaux auertis-  
semens, lesquels corrigez, par la saincte Philo-  
sophie peuuent seruir à ceux qui les empoignent  
la main

la main droite. J'ay adiousté quelques fragmens de Senecque recueillis de Tertullian, Lactance & autres, qui monstrent que le temps nous a priuez de plusieurs beaux liures escrits par ce grand personnage, tant estimé de Plutarque, s'il en faut croire Petrarque en quelque endroit, qu'il a confessé que nul des Grecs n'est comparable à Senecque à l'égard de la philosophie morale. Il se trouue es anciens que Senecque auoit escrit des liures où il traitoit de la superstition, des choses fortuites, de la philosophie des mœurs exactement, du mariage, de la prouidence, de la mort auât le temps, de la fortune du monde, plusieurs liures de Physique outre les questions Naturelles, de la situation de l'Inde Orientale, des ceremonies Egyptiennes. Estant vn tel orateur que les historiens auouent, il n'y a doute que plusieurs harangues n'ayent esté par lui publiées. Il se trouue encore auiourd'hui es bibliothèques des Academies d'Angleterre plusieurs liures manuscrits de Senecque, non encores mis en lumiere, que ie sache. Entre autres, ie marquerai ceux-ci: de l'honneste pauvreté, des sciences liberales, des causes, de l'institution des mœurs, que i'estime estre ceux où il traite la philosophie morale, les declamations, les ieux sceniques, les vies des Empereurs. On parle de ses Notes ou maniere d'escire par abbreviatures, & de ses epigrammes faits durant son bânissement. Quât aux tragedies imprimees, ie consens à l'auis de ceux qui estiment que ce soit vn autre Senecque, qui est venu assez long temps apres: combien que Quintilian attribue à nostre Stoique celle de Medee, dont ie me rapporte aux

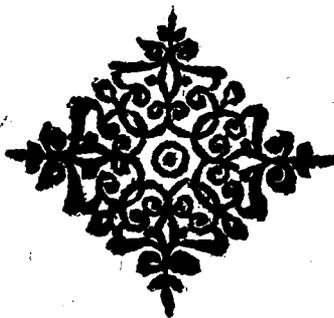
céteurs. Quant aux liures que i'ay traduits, i'ai bien  
senti en plusieurs endroits que Senecque auoit  
passé par impiteuses & barbaresques mains. Vn au-  
tre descouurira les playes & y appliquera (s'il peut)  
quelque remede. Je ne dirai rien de mon labour:  
puis qu'il est publié, le iugement en appartient à qui  
bon semblera d'en prononcer. Les auis sont  
diuers touchant les temps esquels Senecque a  
escrit ses traitez. Presques tous consentent que les  
lettres à Lucilius dressées durant le cours d'une an-  
nee & demie, ou de deux au plus, & les Questions  
Naturelles, sont les dernieres pieces de sa façon:  
aussi les ai-je données au milieu & à la fin. Mais  
quant aux pieces du premier volume, ie confesse  
n'auoir pas si subtilement recherché les choses: & ie  
pense bien que les traitez consolatoires ont prece-  
dé les autres liures. Mais n'importe qui va deuant  
ou derriere, pourueu que le lecteur, qui aura enuie  
de profiter, choisisse ce qui sera plus à son goust, a-  
fin d'en tirer nourriture pour son esprit. Vn grand  
personnage du vieil temps a estimé que Senecque  
auoit esté Chretien, sous ombre de quelques lettres  
supposees, & qui ne couuienét nullemét ni à ce Philo-  
sophe ni à celui duquel on a publié les responses. Je  
n'ai voulu les presenter en veüe, estimant tels es-  
crits indignes de voir le iour, pource qu'elles n'ont  
rapport quelconque à la dignité des personnes, ni  
à la verité. Tout ce que ie pourroy dire d'auantage  
au regard de Senecque, estant marqué par le menu  
ci apres es sommaires generaux & particuliers des  
liures, & es annotations sur les chapittes d'iceux, il  
n'est

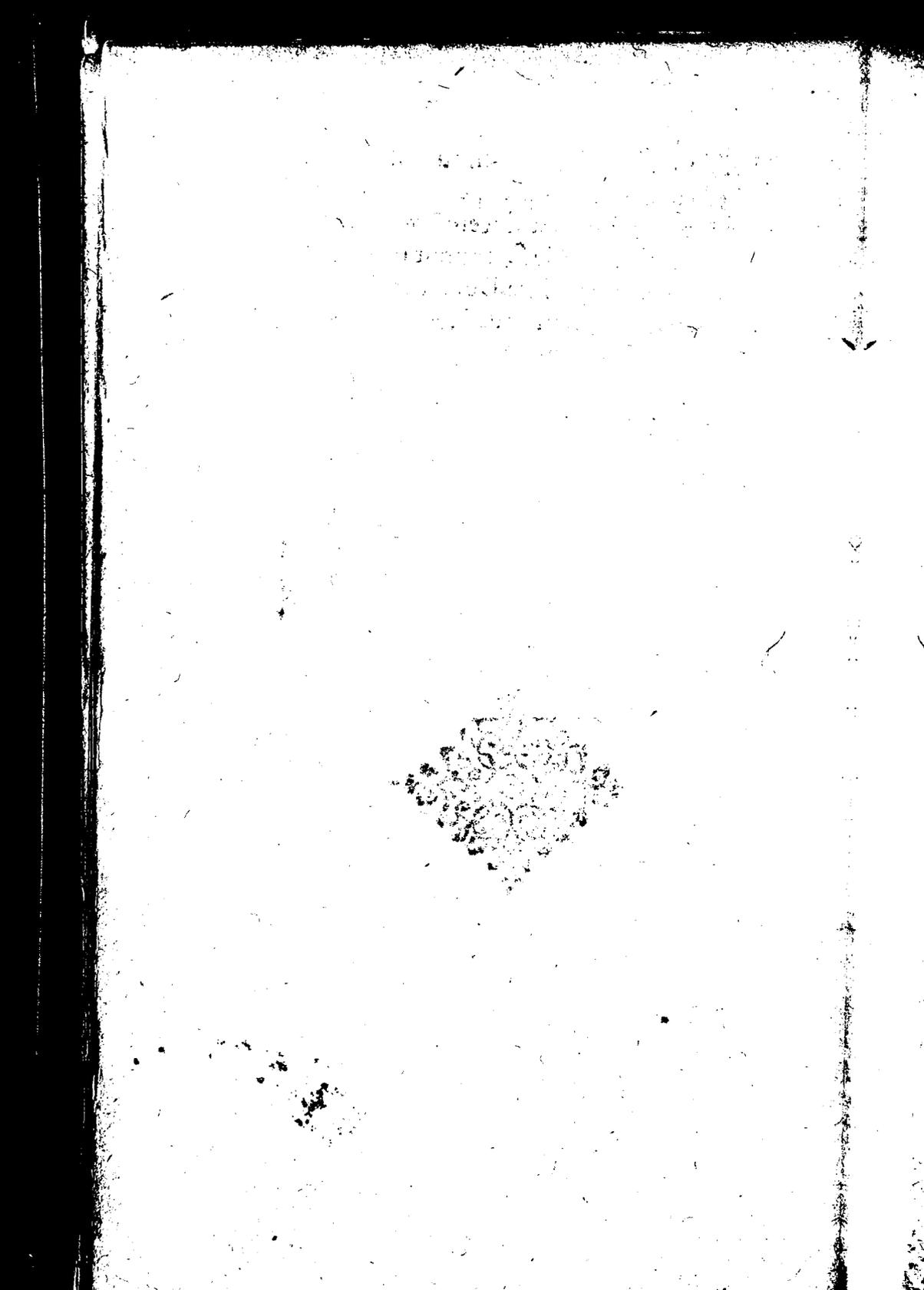
n fi  
wol  
o

il n'est besoin d'alonger ce mien auertissement.  
Iouissez, Lecteur, du fruit de mes peines, & me sa-  
chez autant de gré de ma sincere affection,  
que ie vous fouhaite de santé pout bien  
& heureusement viure. De Sainct  
Geruais ce premier de Jan-  
uier, l'an mil Six  
cens &  
six.

¶ iiij

LE







# LE CONTENV AV PREMIER VO-

L V M E D E S O E V V R E S

M O R A L E S E T M E S L E E S

D E S E N E C Q V E .

## 1. **S** E P T *livres, traitans des biens faits.*

Le	{ Premier,	pages.
	{ Deuxiesme,	22.
	{ Troisiesme,	48.
	{ Quatriesme,	75.
	{ Cinquiesme,	98.
	{ Sixiesme,	124.
	{ Sepriesme,	116.
2.	<i>Discours de la Prouidence de Dieu: où, Pourquoy les gens de biens sont affligex, puis qu'il y a une diuine Prouidence qui gouverne le monde.</i>	185.
3.	<i>Extrait, ou brief Recueil des sentenoes de Senecque, contre la Pauvreté.</i>	206.
4.	<i>Discours, en forme de deuis entre le Sens &amp; la Raison, touchant diuers accidens de ceste vie.</i>	210.
5.	<i>Trois livres contre la Chalere, &amp; du moyen de la refrener.</i>	223.
Le	{ Premier,	223.
	{ Deuxiesme,	246.
	{ Troisiesme.	249.
6.	<i>Deux livres de la Clemence.</i>	323.

Le { Premier,	325.
Le { Deuxiesme.	354.
7. Traicté de la vie heureuse.	359.
8. Deux liures du repos & contentement de l'esprit.	399.
Le { Premier,	325.
Le { Deuxiesme.	435.
9. Discours de la briefueté de nostre vie.	438.
10. Consolation à Polybius, sur la mort de son frere.	486.
11. Consolation à Marcia sur la mort de son fils.	509.
12. Consolation à sa mere Helbia, lors qu'il estoit en exil.	545.





De plusieurs epigrammes Latins attribuez  
par les doctes à Senecque, montans  
iusques à cent vers, ou enuiron,  
le Traducteur a trié  
ces deux.

DE QUALITATE TEMPORIS

*Omnia tempus edax depascitur, Omnia carpit,  
Omnia sede monet, nil finit esse diu.  
Flumina deficiunt, profugum mare littora siccant,  
Subsidunt montes, & iuga celsa ruunt.  
Quid tam parua loquor? moles pulcherrima cœli  
Ardebit flammis tota repente suis.  
Omnia mors poscit. Lex est, non pœna perire:  
Hic aliquo mundus tempore nullus erit.*

EPITAPHIUM SENEGÆ.

*Cura, labor, meritum, sumpti pro munere honores,  
Ite, alias posthac sollicitate animas.  
Me procul à vobis Deus auocat. Illicet actis  
Rebus terrenis, hospita terra vale.  
Corpus auara tamen sollemnibus excipie saxis:  
Namque animam cœlo reddimus, ossa tibi.*





S V R L E S O E V V R E S  
D E S E N E C Q V E .

S O N N E T .

**C**EST OEuvre est composé de mille belles fleurs,  
Dont la semence est prise en la Philosophie.  
Ces fleurs ont un effect qui l'esprit viusifie,  
Et qui le font resouldre aux plus preignants mal-  
heurs.

Lecteur, si ton esprit veut gouster ses douceurs,  
Il n'y a passion que ton cœur ne desfie.  
C'est le N e p e n t h e v r a y , q u i l ' A m e p u r i s i e  
Du brouillard obscurci de ses noires humeurs.  
Platon s'est abusé de nous faire, inconue  
La face de Vertu, comme non iamais veüe:  
Car en voici le traitt. ô portraict immortal,  
Celui qui n'est picqué de tes viues peintures,  
En voyant tes attraits dans si belles peintures,  
N'e t'aimera iamais en ton vrai naturel.

Nic. Richelet, Par.

A S E N E C Q V E .

V N sublime sauoir, qui maint erreur desfie:  
Vne viue vertu qui fait au vice effort;  
Vne mort qui combat la mort dedans la mort  
Sont, SENEÇQVE, les fruits de la Philosophie:

S. G. S.



IN OPERA SENE-  
CAE GALLICE  
REDDITA.

**H**IC centum liber artium  
Migrat Romuleo de lare, Gallici,  
Latè sceptra per imperij,  
Auctoris soboles inclyta maximi,  
Francis apta laboribus:  
O nostris iterum scripta ruentibus  
Tempestiva malis, graui  
Nutantes animos, vulnere, fortia  
Firmis reddere sedibus!  
Si quem nempe malis astibus abripit.  
Ira precipitem furor  
Crudelis, subito fræna furentibus  
Flammis hic liber iniicit,  
Sedatùmque premit molliter impetum.  
Siquis cæca volubilis.  
Fortuna queritur munera, dum malis  
Credidit moribus arbitros,  
Indulgere deos, sè que fluentibus  
Votis pergere pessimis:  
His præcepta libris indita perlegat,  
Et statim sciet omnia,  
Quæ solcumque videt, nutibus optimis  
Flecti numinis optimi,  
Arcanâque sua lege potantia

*Rectum semper ad exitum.*

*Si te letiferi denique vulneris  
Horror nubilus obsidet,  
Exhaustámque domum vastat, in ambulans  
Telo Parca nefario:  
Te centum miserè cladibus obrutum,  
Consolabitur hic liber,  
Turbatúmque loco sistet in optimo.  
Felix Gallia, cui, velut  
Astrum purpureis ignibus emicans,  
Nautis saxa per aspera,  
Stella hac occidua lucida Cordubæ  
Affulget, placida docens  
Ripæ multiplices leniter ambitus,  
Queis mens vadis agat.*

Nic. Richelet, Paris.

LES



# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.



# DISCOURS DE LA CLEMENCE OV DOUCEUR.

A l'Empereur Neron.

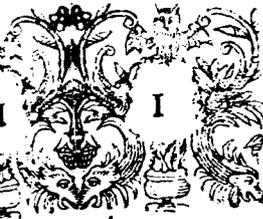
Sommaire de l'œuvre entier, distingué  
en deux livres.

**Q**UANT L'EMPEREUR NERON, au traité où il disputa qu'il est requis qu'un Prince soit sçauant, recite que les habitans de la ville de Cyrene prièrent une fois Plarò de leur donner par escrit de bones loix, & de leur dresser & ordõner le gouvernement de leur estat: qu'il refusa de faire disant qu'il estoit bien lamentable aise de donner loix à peuples qui estoient si riches & opulés: dit si si il n'est riõ si haut a la main, si sarouche, ne si mal aise à dõpter & à punir, qu'un personnage qui s'est persuadé d'estre heureux. Voila donc par quoy, adiouste-il, il est bien difficile de conseiller les Princes & leurs conseillers comme ils se doyuent gouverner: car ils craignent de recevoir & admettre la raison, comme un maistre qui leur commande, & de leur osteur qu'elle ne leur oste ou retranche ce qu'ils estiment le bien de leur grandeur & puissance, en les assuiettissant à leur deuoir. Au lieu de cela ils prennent un singulier plaisir à faire sentir leur puissance & à en faire une a ceux qui les offensent. Il est donc requis que ceux qui ont la charge de vie & de mort sur grands nombre de personnes, soyent contents en deuoir par les beaux enseignement de la philosophie, pour ne faire chose trop tost, dont puis apres & trop tard ils se repentent tout à loisir. Que s'il faut pancher à quelque extremité, qu'ils se souuient que beaucoup de douceur & benignité ne les fera pas tant ne si souuent rougir qu'un seul tract de trop grande severity. Senecque considerant cela, & pensant aux grãds malheurs dõt Rome & l'Empire Romain auoit este affligé sous les Empereurs precedens,

notamment sous Caligula, s'est essayé par diuerses instructions, comme les historiens en font foy, & par cest œuure particulièrement (La quelle i'appelle le Prince de Senecque) de former son disciple Neron en la premiere ou sur le comencement de la seconde annee de son Empire, en telle sorte que par debonaireté & clemence les affaires de l'estat fussent redressees & maintenues mieux qu'auparauant. Ce qui a rendu ses instructions inutiles au bout de quelques annees a esté descouuert en sa vie, inseree au dernier volume de ses œuures. Cōbiē que Nō eust un esprit au cunement docile: toutesfois sa grandeur, sa mere, les flatteurs, les delices, les vices n'ont peu souffrir que tant de beaux comencemens durassent longuement. Neantmoins cest œuure est demeuré pour la iustificatiō de Senecque, à la hōte de Neron & de ses conseiliers, pour l'instruction de tous Princes qui desireront voir florir leurs Estats & gouuernemens. Or en cest endroit n'est il pas gueres besoin de monstrier que c'est de Clemence, combien elle est requise es grands, ni les beaux fruits d'icelle, attendu que ce sont les points principaux deduits en ces deux liures, le dernier desquels est inutile: mais le premier contient à suffisance de tres beaux enseignemens sur ce point. Vne chose ne doit estre oubliee, laquelle aussi nous auōs marquee en la vie de Senecque, que les cinq premieres annees de l'Empire de Neron ont esté paisibles, & lui principalement s'est monstrier autant gracieux, cōme puis apres il a fait sentir de terribles effects de cruauté. On peut recueillir de cela quelque tesmoignage & de l'eloquence, & de l'adresse, & du grād credit de Senecque: comme aussi l'on y void l'heur des Princes qui croyēt ceux qui les poussent à la vertu: & au contraire vne horrible maleadiction sur leurs personnes & administrations, quand ils se lassent de bien faire, & rebusent ceux le conseil desquels auoit serui de ferme pilier à leurs throsnes. Au reste, encores qu'il y ait beaucoup de traits de louange en cest œuure, toutesfois on void en deux endroits qu'il n'este n'auoir intension de flater: & est vray semblable qu'il a presenté les choses au plus pres de la verité n'ayant pour iors attribué à Neron que tous n'aperceussent, & le maniait aussi de la sorte, qu'en magnifiant le passé a esté pour eschauffer cest ge naturel en plus grād amour de vertu pour l'auenir. Encores la raison ne trouue pas tousiours ne si longuement lieu entre ceux qui la deuoyent le plus respecter, ceux qui ont charge de la ramener sont tenus tousesfois de la mettre en vee tant quil leur sera possible, laissant les euemēs de leurs conseils & efforts à celui qui a grace aux peuples par les princes debonnaire, & qui les chastie les cruels, & par les tyrans.



## SOMMAIRE DV PREMIER LIVRE.



Il faudroit un commentaire sur ce liure, qui en  
 voudroit descouvrir tout l'artifice. Ma n'estant  
 besoin ni bien sean de riter un brief  
 sominaire en telle longueur, il suffira d'en mar  
 quer les principaux points. Voulant d'oc met  
 tre son discours en credit, il fait parler Nerb  
 au commencement, afin de l'esmonvoir d'avantage, & imprimer  
 l'entree l'amour de la douceur en son esprit, comme aussi il y  
 vertu qui surue tant aux Princes & suess que celle la. Or en  
 le discours enclos au premier liure, apres sa preface ainsi mag  
 nifique, il traite du naturel & des deportemens de la douceur, la  
 distingue soigneusement d'avec certains vices qui en ont  
 quelque aparance: puis il monstre comment l'esprit humain par  
 vient à ceste vertu, par quels moyens il se fortifie en icelle, & par  
 quel usage la rend siene. Vray est qu'en la deduction de ces choses il ne  
 suit pas à une methode exacte comme feroit Aristote ou  
 quelque autre qui voudroit manier un tel sujet: mais selon la libre  
 simplicité des Stoiques il se pourmeine sur son stile dedans ce suiet, &  
 classe beaucoup de choses notables. Il fait d'oc voir quelle est la  
 source, cōbié elle est seäte aux grāds, & le profit qui leur en veniēt:  
 sans faire à icelle la cruauté & les maux d'oc elle est cause, afin de  
 leur en faire plus de lustre à ceste vertu. & pour tāt plus induire les Prin  
 ces à l'entēdre, il leur propose les dieux debōnaires afin qu'ils les en  
 tendent, puis il respond à ceux qui tiennent pour chose bien seante  
 aux grands de faire beaucoup de bruit, & que c'est les affermir de  
 leur vouloir prescrire precepte aucun. Au contraire il prouue qu'il  
 n'y a gens qui en ayent plus faute, ne qui doyuēt estre plus sur leurs  
 gardes, puis qu'ils sont connus de tous que la douceur est leur seure  
 & qu'au contraire la cruauté ne fait qu'acroistre le nābre  
 de leurs ennemis. Sur le cōmēcemēt du neuvesme chapitre il produit le  
 noble exēple d'Auguste, & la pardō qu'il fit à Cinna: ce q est de  
 fort bōne grace: & c'est une histōire q meriteroit estre pein  
 tescrite en toutes les salles, chābres cabinets, & en to les cœurs

des grās & des petits: notānt en ce dernier siecle, où les plus foibles  
 meſmes ſont de vengeance vertu, & peſēt que ce ſoit gloire de ne la  
 mais pardonner. Il propoſe puis apres d'autres teſmoignages de la  
 douceur u' *Auguſte*, qui s'eſt ainſi comportē pour ſervir de parron à  
 ſes ſucceſſeurs: & ayant conſerē dextremēt la ieuneſſe d'icelui  
 avec celle de *Neron*, il monſtre la difference des bons Princes &  
 des tyrans: donne un enſeignement neceſſaire aux Princes pour les  
 empeschē d'eſtre cruels ſous pretexte de douceur: les compare aux  
 peres, & aux maîtres, tirant de cela auertiſſemens propres pour les  
 contenir en mediocritē. Puis il conclud au commencement du dix-  
 neuſieſme chapitre par vne ſentence generale, que la douceur eſt  
 le plus bel ornement des princes: ce qu'il enrichi avec ſes diſcours pro-  
 cedens de tout ce qui eſt requis pour rendre un propos agreable, &  
 ſçauoir que la debonnaierē eſt la deuiſe, la forterreſſe, le theſor &  
 la felicite des princes. qui par ce moyen ſont des petits dieux au mo-  
 de. En apres il ſpecificie les choſes plus par le menu: eſt que le prince  
 ni pour ſon regard ni pour celui d'autrui ne ſe doit venger, atten-  
 du auſſi que ceſt paſſion le denigre merueilleuſement. & la douceur  
 au contraire l'eſleue par deſſus les cōqueſtes & victoires: & prouue  
 par diuerſes raiſons, ſimilitudes & exemples, que la rigueur uſe  
 merueilleuſement, dont il propoſe un exemple notable en *Alexandre*  
 dre au vingtcinquiēme chapitre: adiouſtāt vne belle ſimilitude qui  
 fait toucher le peril où ſe fourrent les tyrans & cruels, le malheur  
 la paſſion deſquels il repreſente au viſ: concludant derechef que  
 douceur eſt la vraye couronne des Princes.

## CHAP. I.

Comment il  
 eſt requis  
 que les  
 grands du  
 monde ſe-  
 ſtudient à  
 moderation  
 d'eſprit: à  
 quoy auſſi  
 leur doit  
 ſervir la  
 meditation  
 de leur di-  
 gnitē &



IRE, j'ay deliberē d'eſcrire touchant  
 clemence, afin qu'en quelque ſorte  
 vous ſerue de miroir. & vous face voir à  
 meſme, tellement qu'en receuiez vn  
 fait contentement. Car combien que  
 actions verruculeſes le vray fruit ſoit les  
 uoir faire, & qu'il n'y ait hois des ven-  
 recompēſe quelconques digne d'elles: toutesfois il y a  
 plaisir à conſiderer & viſiter de tous coſtez la bonne con-  
 ce, puis baiſſer les yeux ſur ceſte multitude infinie, turbu-  
 te, ſeditieuſe, paſſionnee, qui ſe baiſneroit tres-volontiers  
 au ſang d'autrui, voire au ſien propre, ſi elle auoit bri-  
 le ioug qui la retient: & dire en ſoy meſme ce qui s'enſui-  
 uroit.

Je suis celui d'entre tous les hommes mortels qui ay este agre- *grandeur*  
 able aux dieux & qu'ils ont choisi pour leur lieutenant en *par dessus*  
 terre, j'ay puissance de vie & de mort sur les nations: *les autres*  
 c'est à moy de disposer de l'estat & condition des particuliers *hommes.*  
 La fortune prononce par ma bouche ce qu'elle entend que  
 chascun ait & possede en ceste vie. Les peuples & les villes  
 onçoient occasion de resiouissance de mes mädemens. Il  
 n'y a pays quelconque a son aise que par le moyen de ma fa-  
 veur & bonne volonté. Au moindre signe que ie feray, tant  
 mille despees, que mon edit de paix tient an fourreau, se  
 ont desgainees: c'est à moy d'ordonner quelles nations doi-  
 ent estre exterminées, quelles transportees de pays en au-  
 tres, quelles afranchies ou asseruies, quels rois subiuguez, &  
 qui le badeau royal doit estre mis autour de la teite. quel  
 ville doyuent estre ruinees & basties. Iouissant d'vne si  
 grande puissance, ni la cholere, ni l'ardeur de ieunesse, ni la  
 envie & insolence des hommes, qui souuent a fait perdre pa- *En ce langage*  
 sence aux plus debonnaires, ni l'orgueilleux dessein de faire *ge. Senec-*  
 ostre de puissance en se faisant craindre, gloire assez fre- *que monstre*  
 quent es monarchies, ne m'ont iamais pouffe à faire chasti- *quelle doit*  
 ni mourir personne a tort. Mon espee est cachee, voire *estre la pen*  
 au fourreau. Le sang du moindre de mes suiets est soi- *see & affe-*  
 eusemēt espargné. Encores qu'un hōme ait beaucoup d'im- *ction des*  
 pfectiōs, si m'est-il agreable, pource qu'il est hōme: la seue *Princes.*  
 n'aparoit point, mais ie suis enuirōné de douceur. Ie me  
 regarde, tout ainsi que si j'auois à redre cōte aux loix que  
 tirees des tenebres. & mises en lumiere. I'ay pardonné à  
 à cause de sa ieunesse, à l'autre pource qu'il estoit vieil, à  
 qui-ci: d'autāt qu'il estoit en charge publique, à c'est autre  
 arāt qu'il estoit de basse cōditiō. Et quād ie ne trouuois  
 coupables aucune occasiō de leur faire grace ie les supor-  
 pour l'amour de moy mesme. Si les dieux immortels me  
 allent auourd'huy à compte, ie suis prest à leur faire vn  
 ombrement de tout le monde. Sire, vous pouuez hardi-  
 ment vous vanter que de toutes les choses qu'auuez embras-  
 sous vostre fidelité & sauuegarde, vous n'en auuez rié osté  
 loir violence ni par finesse à la Republique. Vous auuez sou-  
 & & pourchassé l'innocence, qui est vne louange tresra- *Neron don-*  
 non encor ottroyee à aucun Prince. Vous ne perdez *naune tres*  
 peines, & ceste vostre singuliere bonté n'a pas rencō- *grandeste-*  
 qui es ingrats ni des gens qui en iugent mal. On reconoit *rance de soy*  
*au commen*

ement de  
son empire  
& ne de-  
vint mes-  
chant que  
peu à pen-  
comme on  
le peut voir  
en Tacitus  
& en la vie  
de Senec-  
que.

La benigni-  
té des prin-  
ces sert  
à tous  
leurs sujets  
plus que  
nulle autre  
vertu.

que vous faites. Iamais homme ne fust tant aimé d'un au-  
tre que vous l'estes du peuple Romain, duquel vous estes le  
grand & continuel bonheur. Mais vous avez chargé sur vos  
épaules vn grand fardeau. Personne ne parle pl<sup>s</sup> des premieres  
années de l'Empire d'Auguste ni de Tibere: & ne cherche  
hors de vous patron quelcônque pour reigler sa vie. Vne an-  
née de vostre principauté & gouvernement montre ce que  
doit esperer des autres années qui suyront: ce qui seroit  
malaisé de penser, si ceste bonté vostre estoit empruntee  
pour vn temps: mais elle vous est naturelle. Car nul ne scau-  
roit demeurer long temps désguisé: & les œures descouure  
bien tost le naturel caché. Les choses qui contiennent verité  
& qui naissent de ce qui a quelque fermeté, s'agrandissent  
s'auancent en mieux avec le temps. Le peuple Romain  
floit fort perplex, lors que l'on ne scauoit pas bien, à quoy  
vostre genereux naturel s'adonneroit du premier coup. Mais  
tenant les desirs de tous sont accomplis & assurez. Car  
ne faut pas craindre que vous veniez à vous oublier soudai-  
nement vous mesmes. Vn trop grand heur rend voirement  
les hommes ardās & entreprenans: & iamais les passions  
sont si moderees qu'elles s'arrestent au bien qui leur est  
cheu. Des choses grandes on veut monter à d'autres plus  
des: & ceux qui sont paruenus à choses non esperees, embra-  
sent des desseins estranges. Toutesfois vos citoyens confes-  
sent maintenant qu'ils sont heureux, & que rié ne peut estre  
iousté à leur felicité, sinó qu'elle soit perpetuelle. Beau-  
de choses les contraignent de parler ainsi: à scauoir vn  
grād & assureé repos avec toutes commoditez de la vie,  
est vn bien lequel n'eschet à l'homme que fort difficilement  
& sur le tard. En apres vne iustice du tout equitable, &  
foule de personne. Ils se representēt & voyent vne excel-  
te forme de gouvernement public, laquelle a tout ce  
est requis pour iouir d'vne parfaite liberté, pourueu qu'e-  
adiouste vne continuelle diligence. Mais principalement  
grands & petits sont ravis, en considerant vostre douce-  
gale enuers tous. Car quant à vos autres vertus chascun  
sent selon la portee, & attend plus ou moins de vostre  
se: mais tous esperēt mesme chose de vostre douceur.  
a personne, tant assuree soit elle en innocence, qui ne  
mieux encōres se presenter deuant vostre douceur, la  
est ainsi presté d'excuser & supporter les fautes de ch-



*Principales  
raisons aux  
grands du  
monde.*

égard qu'à leur profit particulier. Car si l'homme cherche le repos & l'oisiuete, il a trouué en la douceur vne vertu cõuenable à son naturel, pource qu'icelle aime la paix & arreste les mains. Toutesfois il n'y a hõme à qui la douceur & debõnaireté conuiene mieux qu'à vn Roy, ou à vn Prince. Ainsi la grãde puissãce est honorable & pleine de gloire es grands Seigneurs, s'ils en vident pour le soulagement de plusieurs: comme au contraire la force est perniciose qui ne sert qu'à offenser autrui. On ne peut dire que ferme & bien fondee est la grandeur de celui lequel tous scauēt estre autãt pour eux, comme il est haut esleuē par dessus eux, lequel ils sentēt tous les iours faire le guet pour le salut de tous en commun, & de chascun en particulier, à l'arriuee duquel ils ne s'enfuyent point, comme si quelque mal approchoit, ou qu'vne beste cruelle sortist de son giste, ains acourent en foule vers lui comme à vn Soleil gracieux & luisant, prests & apareillez de se presenter pour lui aux pointes des espees de ceux qui lui auroyent dressē embusches, & lui faire vntier pont de leurs corps, si pour la conseruation de sa vie il en a besoin qu'il marche par dessus des corps humains taillē en piēces. Ils posent des gardes autour de lui tandis qu'il repose de iour ils enuironnent de tous costez la personne afin qu'on ne l'offense, ils s'opposent pour lui à tous dangers, qui se peuuent presenter. Ce consentement des peuples & des villes à aimer & conseruer leurs Rois, & à employer leur corps & bien pour la vie de leur Prince est fondē en bonne & saine raison. Ce n'est pas couardise ni folie à eux de se fournir ainsi par milliers à testes baissēes à trauers les glaiues desgarnez, & par beaucoup de morts racheter la vie d'vn seul voysin par fois d'vn vieillard & importēt. Ne plus ne moins que tout le corps sert à l'ame & cõbiē que le corps soit grãd & de belle apparence, l'ame au cõtraire soit cachee & inuisible, sãsc̃auoir en droit où elle est, toutesfois les mains les pieds les yeues seruent, la peau est sõ reparē, c'est elle qui nous fait arrester & courir çã & là, quand il lui plait tellemēt que si elle est auant nous tracassōs toute la mer pour deuenir riches: si elle est derriere se des long temps nous aurons estē prests à mettre la main dans le feu, voire à y ietter tout le corps: ainsi toute celle finie multitude de peuple enuironne de la vigueur d'vn hõme est gouuēnee par l'esprit & guidee par la raison: si elle n'est ainsi lui autrement elle se casseroit & froisseroit par ses propres

*Qui desir  
en cõtr'ef-  
change ont  
la bien-  
vueillance  
de leurs su-  
perieurs.*

*Belle com-  
paraison,  
monstrant  
pourquoy  
les suuēres  
refusent de  
se soumettre  
à toutes dis-  
cretions  
pour leurs  
princes.*

forces, si elle n'estoit soustenuë de la prudence de celui-là,  
 AINSI donc les peuples aiment leur conservation, quand  
 pour defendre vn homme, ils mettent dix legions aux chaps  
 quand ils courent resoluement à la charge, & presentent la  
 poitrine aux coups, afin que les estendars de leur chef ne  
 soyent renuersez. C'est le lien qui maintient ferme l'e-  
 stat public : c'est l'esprit vital qui anime tant de milliers  
 d'hommes, lesquels ne seruiroyent que de bagage & de bu-  
 tin, si ceste ame qui viuifie tout ce corps d'empire en est  
 soustraite.

*Si le Prince sans demeure,  
 Tous suiers viennent d'accord:  
 Mais il entrent en discord,  
 S'il auient que ce chef meure.*

Vn tel accident amortira la paix de Rome, & ruïnera le bō-  
 heur de ce grād peuple, lequel sera exempt d'vn tel danger  
 tandis qu'il sçaura endurer la bride, mais s'il vient à la rom-  
 pre, ou que l'ayāt seçoūce d'auanture il ne vueille pas sou-  
 frir qu'on la lui remette, ceste vnion & tiffure du plus grand  
 empire du monde esclattera en plusieurs pieces : & Rome  
 cessera de commander, lors qu'elle ne voudra plus obeir.  
 Pourtant il ne faut pas s'ebahir si l'on aime d'vne affe-  
 ction beaucoup plus grande que toutes autres personnes, les Prin-  
 ces, les Rois, & tous ceux en somme qui sous quelque nom  
 que ce soit gouernent l'estat public. Car les hommes d'é-  
 tendement estiment que ce qui concerne le public est de  
 plus grande importance que ce qui touche les particuliers:  
 il s'en suit que celui vers lequel toute la Republique regar-  
 de doit estre trop plus cheri que nul autre. Iadis César se  
 vint estir tellement de la Republique Romaine, que l'vn ne  
 pouuoit estre separé de l'autre sans la ruine de tous deux.  
 Car comme l'Empereur a besoin de forces, aussi est-il neces-  
 saire que l'Empire ait vn chef.

Il semblera que j'aye estendu ce propos plus loin de mō  
 intention on principale que ie ne deuois: mais pour vray il tou-  
 che à la chose mesme. D'autant que (cōme ie le redi) vous e-  
 stes l'ame de l'estat public, & icelui vostre corps, ie pense que  
 vous connoissez combien la douceur est necessaire. Car vous  
 ne vous espargnez, lors qu'il semble que vous pardonnez à  
 vn autre. Il conuient donc supporter les mauuais

III.

*La debon-  
 nairété, &  
 simplicité  
 entres le  
 prince &  
 les suiers  
 est le pilier de  
 l'estat.*

*Bien com-  
 mander &  
 bien obeir,  
 sont les  
 nerfs d'une  
 monarchie.*

*Par la simi-  
 litude du  
 chef & des  
 membres il  
 manifeste que  
 la clemence  
 est du tout  
 requisite &  
 necessaire*

*aux Prin-  
ces: puis que  
leurs suiets  
s'exposent  
à tous ha-  
zards pour  
eux. Com-  
bien la cru-  
auté est da-  
gereuse es  
grands.*

*Douceur  
vertueuse  
des cœurs  
des grands*

*Le propre  
d'un grand  
cœur.*

*La cholere  
est du toui  
mal seante  
aux princes*

fuiets ne plus ne moins que des membres languissans. Et si quelquefois il faut tirer du sang: qu'on auisse de ne pas ouvrir la veine plus large que le mal ne requiert. Ainsi donc, selon nature la douceur conuient a tous hommes mais principalement elle sied bien aux grands Princes, entant qu'elle trouue pres d'eux plus de gens a preseruer, & qu'elle se descouure en beauconp plus de matiere. La cruauté d'un particulier ne fait pas gueres de mal: celle des Princes est vne guerre. Or combien que les vertus s'entretiennent & soient de bon accord ensemble, & que l'une ne soit pas meilleure ni plus honneste que l'autre: si est-ce qu'il y a quelque vertu plus propre à certaines personnes qu'à d'autres. La magnanimité conuient à tout homme, voire au plus vil du monde: car que scauroit on trouuer mieux seât & plus recommandable que l'adresse de repousser le heurt de la fortune aduerser? Toutesfois ceste magnanimité se desploye mieux en la prosperité, & aparoit plus magnifié en vn haut siege que pres de terre. Partout où la douceur ira loger, elle y mennera quât & soy le repos & bon heur. Mais tant plus admirable est elle, si on la void en la court d'un Prince, pour ce que cela n'auient pas souuent, Scauroit on voir chose plus esmerueillable que celui au courroux duquel rien ne peut faire teste, qui est remercié par ceux qu'il condâne a mort à qui personne ne demande pourquoy ceci ou cela, lequel on n'ose pas mesme prier lors qu'il s'est fort courroucé, s'arreste soy mesme, & vse de son autorité en bien & singuliere douceur, pensant a ceci en son cœur: Chascun peut fraper & tuer contre la defése de la Loy: mais c'est moy seul qui puis sauuer. Vne grâde prosperité conuiert à vn grâd cœur, & s'il ne se hausse iusques a elle, voire pour s'asseoir au dessus d'elle. tous deux tóbét par terre. Mais le propre d'un grâd cœur est d'estre paisible, rassis, mesprisant côme d'un lieu haut eleue, toutes iniures & offenses. C'est affaire aux fêmes à repeter en cholere. Les bestes sauuages, voire les plus outrageuses ne mordét ni ne foulét aux piéds ceux qu'elles ont mis par terre. Les elephans & les lions passent outre & laissent les autres animaux qu'ils ont abatus. C'est es bestes courroucieuses & viles que l'obstination se descouure. Vn courroux fier & qu'on ne peut adoucir ne sied nullement à vn Prince: d'autant qu'alors il n'est pas plus grand que celui contre lequel il se courrouce, ainsi sont esgaux. Mais s'il donne

Il y a iwie, s'il reſtablit en charge les coupables qui auoyent meri-  
 ts d'estre degradez de tous honneurs, il fait cela qui eſt loi-  
 vs aldifiſible à vn Prince, & non à autre. On peut oſter la vie au pre-  
 od rimer homme du monde, mais elle n'eſt iamais donnee qu'à  
 roni nvn inferieur. Sauuer eſt le propre d'une excellente fortune,  
 allup la quelle n'eſt iamais plus venerable que quand il lui eſchet  
 uuoq ſe pouuoir autant que les dieux, par le bien fait deſquels  
 & znoobons & mauuais font produits au monde. Ainſi donc le Prin-  
 biup ce qui deſire auoir la penſee ſemblable à celle des dieux, doit  
 eb noe voir de bon œil aucuns de ſes ſuiets, pour ce qu'ils ſont gens  
 & noid ſe bien & de ſeruire: laiffer là les autres, entant qu'ils ſont  
 uis: dōnōbre: ſupporter les vns, & ſ'eſiouir de ce que les autres ſōt.

*Ladouceur  
 vend l'hom-  
 me ſembla-  
 ble à Dieu.*

**PENSEZ** quelle ſolitude & deſolation il y auroit en ceſte  
 (en laquelle vn monde de gens allās & venans inceſſam-  
 ment par des rues ſpacieuſes ne laiffent pas de ſ'entreheur-  
 ter, toutes les fois que quelque choſe empêche le marcher  
 qui eſt comme vn torrént violent qu'on veut arreſter: en la-  
 quelle trois rues ſont requiſes en meſme temps pour trois  
 heures, & en laquelle on cōſume tous les grains recueillis  
 n plusieurs contrees) ſi l'ō n'y laiffe ſinon ceux qu'un iuge  
 eueure aura abſous. Qui eſt-ce d'entre les receueurs & thre-  
 uerſiers qui ſe trouuera quitte, ſi on le pourſuit comme il fait  
 ſes autres? Y a-il accuſateur qui ſoit ſas coulpe? Et ie ne ſçay  
 ſi l'on trouuera gés plus difficiles à pardonner que ceux qui  
 ont eu beſoin de demāder pardon plus ſouuēt que nuls au-  
 tres. Nous ſōmes tous en fautes, les vns plus, les autres moins  
 vns de propos deliberé, les autres y eſtās à l'auāture pouſ-  
 ſez, ou attirez par la meſchāceté d'autrui: quelques fois nous  
 auons pas conſtamment perſeueré en vne bonne reſolu-  
 tion, & auons perdu noſtre innocence comme à regret &  
 auugré nous. Or outre les fautes paſſees nous continuons  
 de faillir iuſques à la fin de noſtre vie. Encōres que  
 quelqu'un ait ſi biē nettoyé ſon amē que rien ne le puiſſe  
 plus troubler ni tromper; ſi eſt-ce qu'il eſt paruenū à ce  
 d'innocēce par le chemin de diuerſes fautes qu'il a  
 omiſes.

VI.

*La cruauté  
 deſpeuple  
 les villes &  
 pays: la de-  
 bonnaireté  
 les peuple.*

**POURCE** que j'ai fait mētion des dieux, voici vn tresbeau  
 nousatron que ie preſente au Prince, pour ſe former deſſus, aſça-  
 voir qu'il traite ſes ſuiets comme il deſire que les dieux le  
 traitent. Eſt-il expedient que nous ayons des dieux qui  
 excuſent ni ne pardonnent iamais les fautes & qui nous

VII.

*Raiſō tres-  
 ferme pour  
 induire les  
 princes à*

*estre doux à leurs sujets. Ce qui est proprement conjoinct avec le propos precedent. Belle comparaison.*

pourfuyët à toute rigueur? Trouuera-on entre les pl<sup>9</sup> grâds du monde aucun qui viue en assurece? au contraire faudra-il pas que les aruspices en recueillent les corps foudroyez? O: si les dieux, aisez à apaiser & enclins à douceur, ne foudroyent pas sur le champ les grands qui commettent tât de fautés, combié est-il plus raisonnable qu'un homme, lequel commande aux autres hommes, se monstre debonnaire en son gouvernement, & pense, si l'estat du monde est pas plus beau & plus agreable aux yeux quand le iour est clair & seren, que quand les tourbillons & vents impetueux esbrâllent tout, ou que les esclairs flamboyent de toutes parts? Vn gouvernement & empire paisible & moderé ressemble proprement au ciel luisant & seren. Vn royaume où la cruauté domine se peut comparer à vn temps trouble, obscur, sous lequel chascun tremble & passit à cause des soudains esclats de tonnerre: & où celui qui trouble les autres est aussi merueilleusement agit de sa part. On supporte les particuliers qui pourfuyent asprement leurs querelles: pource que

*Autre raison, bien pertinente.*

tels peuuet estre offécez, & leur fascherie procede de l'outrage qu'on leur a fait. D'auantage ils craignent d'estre mespriséz: & ne point auoir la raison de son ennemi semble proceder de foiblesse de cœur & non pas de douceur d'esprit. Mais celui qui se peut venger aisément, & ne le fait point, acquiert la vraye louange d'estre homme debonnaire. Il est plus libre à gens de petite estoffe de leuer le poing, de continuer, d'estruier, & de lascher la bride, à leur cholere. Les coups entre pareils sôt legres. Mais là crierie & la trop grande vehemence au parler ne conuient nullemēt à la maiette d'un Roy.

VIII.  
*Response à ceux qui estiment qu'il est bien seant aux grands de faire beaucoup de bruit: & que c'est les assuoir de leur prescrire precepte*

**V**ous pensez, que ce n'est pas raison d'oster aux Rois ce franchise de parler qu'ont les plus petits: & qu'autrement cela seroit estre valet, & nō pas maistre. Sêtez vous point de ceux qui sont cachez parmi vne foule de peuple, hors de laquelle ils ne sortent point, les vertus desquels se debaten longuement & ont beaucoup de peine à se tirer de la presse auât que d'apparoir, & leurs vices demeurent aussi commensuelis. Mais le bruit cōmun recueille vos faits & vos paroles: & pourtant il n'y a gens au monde qui doyuent estre plus soigneux de leur reputation, que ceux de qui l'on parle beaucoup & en plusieurs lieux, soit qu'ils tacēt bien ou mal.

Beaucoup

Beaucoup de choses ne vous sont pas loifibles, qui le sont à nous par vostre faueur. Le puis aller hardiment seul par toutes les rues de la ville, encores que personne ne m'acopagne, que ie n'aye chez moy aucunes armes, & que ie n'en porte point: mais quât à vous, en pleine paix il faut que vous foyez armé. Vous ne pouuez vous escarter de vostre grandeur: elle vous enuironne de toutes parts, & vous suit avec grand equipage par tout ou vous allez. Voila à quoy vne grandeur souveraine est suiette: elle ne peut deuenir moindre: mais ceste necessité vous est commune avec les dieux. Car ils sont attachés au ciel: & comme il ne leur est pas permis de descendre de là, ainsi n'est il pas seur pour vous de descendre du thronne de vostre grandeur. Vous y estes cloué. Peu de gens conuoissent nos desseins & remuemés: nous pouons sortir, entrer, & changer de façon, sans que le public s'en aperçoyue: mais vo<sup>s</sup> ne sçauriez vous cacher nô plus que le Soleil. Vne grand' clarté vous enuironne, vers laquelle chascû a les yeux tournés. Pensez-vous simplement vous monstrez? fortat eu public, c'est comme vn Soleil qui se leue: & ne sçauriez parler qu'incontinent tous les peuples du monde n'entendent & ne marquét ce que vous dites. Vo<sup>s</sup> ne pouuez estre irrité, ne s'esuyue la ruine de toutes choses: comme aussi vous ne pouuez mettre la main sur vn homme que tout ce qui est autour de lui ne soit brisé. Comme les esclats de feu n'atteignent pas beaucoup de gens & effroyent cepédât en chascun: ainsi les chastimés de Princes font plus de peur de mal, & non sans cause. D'autant qu'en celui qui a toute puissance l'on ne considere pas ce qu'il a fait, mais ce qu'il pouuoit faire. Outre plus, la patience rend les particuliers disposés à suporter les iniures qu'on leur fait assez aisément: mais la douceur est vne plus asseuree sauuegarde aux Princes, pource qu'une frequente vengeance reprime la haine d'un petit nombre de gens, & irrite infinis autres. Il faut que le desir de se venger defaille auant l'occasion: autrement comme les arbres coupez produisent du tronc plusieurs racines: & y a beaucoup de plâtes que l'on sarcle afin qu'elles croissent plus espaisse, ainsi la cruauté d'un Roy accroist son nombre de ses ennemis en les exterminant. Car les parés, enfans, les alliez, les amis succedét à ceux que l'on a tuez & se mettent en leur place. Pour preuue de cela, ie vous raconteray ce qui est auenu en vostre maison.

*Combien les grands du monde doyuent estre sur leurs gardes: puis qu'ils sont conus de tous.*

*Belle comparaison.*

*Troiesime raison pour la debonaireté des princes.*

IX.  
*Par l'exē-  
 ple notable  
 d'Auguste  
 et propose  
 comme une  
 raison non-  
 nelle pour  
 induire son  
 prince à de-  
 bonnaireté.*

*Propos d'un  
 grand qui  
 balance en-  
 tre rigueur  
 & douceur.*

*Grāde prin-  
 dence de  
 Livia.*

*Les cœurs*

Cæsar Auguste, estant de vostre aage, asçavoir entrant au dixneufiesme an, auoit des-ia fait tuer plusieurs de ses amis dressé embusches pour se desfaire de M. Antoine Consul, esté, l'vn des chefs du Triumvirat: mais ayant passé quarante ans, & seiournāt en Gaule, on lui dōna aduertissement que L. Cinna, homme de petit sens, machinoit contre lui. Le lieu, le temps, la procedure qu'on deuoit tenir, furent specifiez par vn des complices qui descouurit tout. Auguste resolut se veger de Cinna, & fit appeler ses amis en Conseil. Il ne peut reposer la nuit, pensant s'il falloit faire mourir ce ieune gentil-homme, assez recommandable hors cela, & petit fils de Pompeius. Il estoit contraint de faire mourir plusieurs personnes, attendu mesmes que durant souper il dictoir à vn nommé Antonius les noms des condamnez. On l'entendoit soupirer de fois à autre, & lascher des mots confus & contraires les vns aux autres. Quoy doncques, disoit-il ie souffriray que celui qui me veut tuer se pourmeine à son aise, & que ie sois en peine? Celui qui a delibéré non seulement de meurtrir mais de sacrifier ce mien corps (aiffailli en vain par tant de guerres ciuiles demeure sauf maugré tant de batailles sur mer & sur terre, & maintenāt que tout l'Empire est en paix demeurera-il impuni? Il faisoit mention de sacrifier, pource que Cinna auoit arresté de lui courir sus lors qu'il sacrifieroit. Ayāt fait quelque pause, il se prenoit à crier plus hautcōtre soy mesme que contre Cinna: Pourquoy vis-tu, disoit-il si ta mort accommode tant de gens? Quād yverrai ie le bout de tant de supplices? Est-ce point assez espendu de sang? Mais reste est le but où visent les pointes des espees des ieunes gentils hommes Romains. Ma vie est-elle si chere que pour la conferuer il faille exterminer tant de gens? Finalement Livia rompant le propos, lui dit, Voulez vous croire vne femme? faites comme les medecins, qui essayent les remedes contraires, quand les ordinaires & acoustumez ne seruent de rien. Vous n'avez encores rien gagné par rigueur. Apres Sæuidienus vous avez ruiné Lepidus, puis Murenā, Cæpio, & d'autres que ie ne nomme point, estant honteuse de leur daec: mais essayez maintenant que vous profitera d'estre misericordieux. Cinna ne peut pas nier sa faute: pardōnez luy. Il ne peut vous nuire maintenant: mais il peut accroistre vostre renom. Auguste tout ioyeux d'auoir rencontré vn aduocat, remercia sa femme, & tout à l'heure enuoia

dire a ses amis appelez en conseil, qu'ils se retirassent, & fit  
 venir Cinna seul: puis ayant commandé à tous autres qui e-  
 stoyent en sa chambre d'è sortir, & fait apporter vne chaire à  
 Cinna vis à vis de la siene, il lui dit, Premièrement, ie te prie  
 d'vne chose, c'est que tu ne me rompes point mon propos,  
 tu auras tout loisir & temps de respondre. Tu sçais, Cinna,  
 que t'ayant trouué au camp de mes ennemis, ie te sauuai la  
 vie, à toi qui estois non seulement deuenue, mais qui estois  
 mon ennemi: ie te laissay tous tes biens, tellement qu'au-  
 jour d'hui tu es si heureux & si riche, que les vainqueurs por-  
 tent enuie au vaincu. Quand tu as pourchassé d'estre Pontife  
 ie t'ay esleue en ceste dignité, la refusât a plusieurs, desquels  
 les peres auoyent porté les armes pour moy. T'ayant fait  
 instant de biens tu as deliberé de me tuer. A ceste parole Cin-  
 na s'estant escrié, & protestant qu'il estoit esloigné d'vne si  
 vaine pensee, Auguste lui dit, Tu ne tiens pas promesse,  
 Cinna: il auoit esté accordé que tu me lairrois parler. Ie di,  
 que tu t'aprestes pour me tuer. Et sur-ce, il lui nōma, le lieu  
 des complices, le iour, l'ordre de l'èbusche, & qui deuoit don-  
 ner le coup. Voyant Cinna tout picqué & se taisant, non tāt  
 cause du compromis, que par vn remords de conscience,  
 adiousta: quelle est ton intention en ce fait? Est-ce afin que  
 tu sois Empereur? Certainement l'estar est mal apointé, si  
 pour estre maistre, personne ne t'empesche sinon moy. Tu  
 ne sçauois pas gouverner ta maison. N'agueres vn afranchi  
 en ce credit de te faire condamner en iustice pour affaires  
 particulieres. Est-ce la plus aisee besongne que tu ayes à fai-  
 re que de te prèdre à Cæsar? Si ie suis seul qui t'empesche, ie  
 quitte la place. Paulus, Fabius Maximus, les Cosses, les Ser-  
 uiliens & tant de gentils-hōmes de valeur, & enfans de per-  
 sonnages qui sont hōneux à leurs statues, te supporteront-ils.  
 de n'emplir la plus-part de ce liure des propos d'Augu-  
 ste, lequel parla plus de deux heures entieres: ayāt discu-  
 long temps sur la punitiō de laquelle il vouloit se cōtèter  
 adiousta, Or bien Cinna, ie te donne encores vne fois la  
 vie: ici devant comme à mon ennemi, maintenant comme à  
 aguerreur & parricide. Qu'au-iour d'hui nous cōmècions  
 nostre amis: & montrons à qui mieux mieux, ou si ie t'aurai  
 la vie plus fidelement que tu ne m'en feràs reconoi-  
 tre. Apres ces choses Auguste fit Cinna Consul sans qu'il  
 fust en fait, se plaignant de lui qu'il n'osoit rien demander:

*re & suy-  
 ure les bons  
 conseils,  
 sans regar-  
 der qui les  
 leur donne.  
 Notable  
 discours &  
 deportemēt  
 d'Auguste.*

*Effest de  
fruit de la  
debonnai-  
rite.*

*X.  
Autres  
tesmoigna-  
ges de la  
douceur de  
Auguste:  
dont bié lui  
a prins: par  
consequent  
son succes-  
seur le doit  
ensuyure,  
s'il veut pro-  
spérer.*

*Par dou-  
ceur les prin-  
ces vivans &  
morts gar-  
dent les cœurs  
de leurs  
suiets.*

*XI.*

*Pour indui-  
re Neron à  
continuer*

tellement que depuis Cinna lui fut tres fidele & tres affe-  
ctionné, & l'institua seul heritier. Et ontques puis n'auint  
à personne de conspirer contre Auguste.

Le mesme prince, vostre grand ayeul, pardóna à ceux qu'il  
auoyt vaincus: car s'il ne l'eust fait, à quelles gés eust-il com-  
mandé. Saluste, les Cocceians, les Deilhiens, & tous les sol-  
dats de la premiere compagnie desgardes de son corps, auoyét  
porté les armes contre lui, neantmoins il les enroula & choisit  
pour les faire aprocher de sa personne. C'est aussy à la douce-  
ur que sont obligez les Domitiens, Messales, Afraniens, Cicerons:  
& tout tant qu'il y auoit d'excellens personages dedans Rome.  
Combien de temps a-il suporté Lepidus? Il a souffert qu'icelui  
plusieurs annees durant marcha en tel equipage que le prince:  
& ne voulut permettre qu'on lui cōferast l'office de Pontife  
souuerain sinon apres la mort de Lepidus, aimât mieux l'hon-  
neur que la despoille. Ceste douceur le garantit, l'assura, le  
rendit agreable & bien aimé, encores qu'il eust posé les  
mains sur la Republique, laquelle ne scauoit pas encores  
que c'estoit d'auoir vn maistré & de plier sous le ioug.  
La mesme douceur lui donne auiourd'hui vn nom qu'à peine  
peuient obtenir les Princes durant leur vie. Ce n'est point  
par commandement que nous croyons ce bon Prince Auguste  
estre au rang des dieux. & nous confessons le nom de pere  
de la patrie lui cōuenir tres bien: non pour autre cause,  
sinon d'autant qu'il reprimoit benignement ceux qui detractoyent  
de lui, ce que les Princes portent plus impatientement  
qu'on leur disoit iniure en face: qu'il se rioit des traits  
de moquerie lancez contre lui, qu'on aperceuoit qu'il estoit  
en grande peine, qu'il faisoit chastier quelqu'un: que tous  
ceux qu'il auoit condamnés pour adultere commis avec sa  
fille auoyent sauf conduit lui pour se retirer là où il estoit  
releguez, tant s'en faisoit qu'il les mist à mort. Cela s'appelle  
vrayement pardonner: si quand tu conois que plusieurs  
sont prests à se courre pour toy, & te gratifient si tu as  
faict mourir quelqu'un, te contentes pas de donner la vie  
aux aussy procures que tu lui à qui tu l'as donnée soit  
maintenu & cōserué.

AINSI se portoit Auguste en sa vieillesse, ou lors qu'il  
aprochoit. Il estoit bouillant en son adolescence, la che-  
ueure lui montoit au front, & fit beaucoup de choses dont  
se souuenoit qu'à regret. Encores que l'on mette à l'es-

s'ont ve la prudente & tresraffiné vieillesse d'Auguste contre vos  
 ieunes ans, si est-ce que nul n'oseroit faire comparaison de  
 la douceur à la vostre, Qu'il ait esté moderé & misericordi-  
 eux. apres avoir teint la mer Actiaque du sang des Romains  
 enfondré en la mer de Sicile les vaisseaux d'autrui & les fiés,  
 sacrifié sur les autels à Perouse grand nombre d'hommes, &  
 fait mourir sous son Triumvirat vn infinité de personnes.  
 Quant à moy, ie n'apelle pas douceur vne cruauté qui est  
 La vraye clemence & douceur, Sire, est celle que vous  
 n'a point commencé par repentance de  
 la vraye cruauté, n'est point souillée, ni n'a iamais espandu le sang  
 des citoyens Romains. Icelle en vn Prince souuerain est vne  
 droite attrempance d'esprit, vne incomprehensible bien  
 ueillance enuers le genre humain, sans estre enflamme de  
 courroux ou de temerité, & sans vouloir fonder sur les mei-  
 xes exemples des princes precedens, combien d'autorité  
 on peut prendre sur les suiets, mais bien de rendre moufle  
 le trenchant de sa puissance. Vous nous auez fait voir, Sire,  
 vne ville nette de sang, & auez effectué ce dont vous estes  
 genereusement glorifié, que vous n'auiez encores en aucun  
 lieu du monde espandu vne goutte de sang humain: ce qui  
 n'est d'autant plus grand & esmeruillable, que iamais Prince  
 n'a eu plustoit le glaïue en main que vous. Ainsi donc la dou-  
 ceur rend les Princes & plus recommandables & plus asséu-  
 rez: c'est le parement & le ferme salut des monarchies, puis  
 par le moyé d'icelle les Rois vieillissent, & laissent leurs suc-  
 cesseurs à leurs enfans & descendans. Au contraire la dominatió des  
 tyrans est execrable & de peu de duree. Quelle difference y  
 a il entre vn tyran & vn Roy? En aparence ils sont en mel-  
 me dignité, & l'vn a pareille puissance que l'autre: reste que  
 les tyrans espendent le sang pour leur plaisir, & les Rois point,  
 car ce n'est pour cause & par necessite.  
 Pourquoi donc? les Rois sont ils pas quelquesfois mourir  
 des hommes: Ouy, mais quand l'vtilité du public le commande.  
 Les tyrans se passent de massacres. Au demeurant vn  
 tyran & vn Roy different de fait, non pas de nom. Car Dio-  
 nysius l'aisné peut estre à bon droit preferé à plusieurs Rois  
 qui empesche que nous n'appellions tyran L. Sylla, qui  
 deua de ruer quand il ne trouuera plus d'ennemis? Encores  
 il eust quitté la Dictature & repris la robe longue, ou

en mieux il  
 fait dextre-  
 ment vne  
 comparaison  
 de la ieu-  
 nesse d'ice-  
 lui avec cel-  
 le d'Augu-  
 ste: & mon-  
 stre que Ne-  
 ron a l'au-  
 tage en cest  
 esgard, le  
 quel par  
 consequent  
 il se doit  
 garder de  
 perdre.

Si Neroz  
 ayant si  
 heureuse-  
 ment com-  
 mencé a fini  
 si malheur-  
 reusement:  
 combien ont  
 d'occasion  
 de penser à  
 eux les  
 princes qui  
 n'ont ni bien  
 commencé,  
 ni bien pour  
 fini?

XII.

Difference  
 entre les  
 bons prin-  
 ces & les  
 tyrans.  
 Exemple.

est toutesfois le tyran qui ait iamais beu plus gouluement le sang humain que lui fit massacrer pour vn iour sept mille citoyens Romains? Et comme il fust assis pres de là, dedans le temple de Bellione & entendit les cris de tant d'hommes gemissans sous les coups qu'on leur donnoit, & voyant le Senat tout effrayé: Continuons, dit-il, messieurs, ce ne sont que quelques seditieux que j'ay commandé que l'on mist à mort. Il ne meritoit pas en cela: car ce nombre lui sembloit voirement bien petit. Mais tantost nous apprendrons de Sylla, comment il se faut courroucer aux ennemis comme si des suiets arrachez du corps public se rengeoyent avec les ennemis. Cependant, comme j'ay dit, la douceur met grande différence entre vn Roy & vn tyran, encore que l'vn soit environné d'autant de gardes que l'autre. Mais l'vn se sert de telles forces pour conseruer la paix, l'autre afin qu'é se faisant craindre il empesche ceux qui le haïssent, de lui courir sus. Mesmes il ne regarde qu'en frayeur les gens des auxquels il s'est fié de sa vie: & ne fait que se travailler de discours contraires. Car se sentant haï pource qu'il se fait craindre, il veut estre craint à cause qu'il est haï, & a pour deuise de ce dicton execrable qui en a tant ruiné

*La douceur distingue le bon prince d'avec le tyran.*

*Deuise des tyrans.*

*Qu'on me hayisse à mort, pourueu qu'on me redoute.*

Mais il ne se souuient pas quelle rage s'engendre quand les haines de plusieurs ensemble sont venues au comble. car la crainte moderee retient les cœurs, mais la continuelle violence, & qui se desborde iusques au bout, resueille & en hazarder dit les plus endormis, & leur donne l'adresse de hazarder tout. Ainsi lors qu'on pense tenir les bestes sauuages dedans les toiles, & que le veneur les poursuit à cheual, l'estime au poing, elles essayeront de se sauuer, rebroussant chemin par où elles fuyoyent, & fouleront aux pieds toute crainte. Le courage naissant d'vne extreme necessite est merueilleusement vigoureux. Il faut que la peur ne laisse quelque porte pour eschaper, & nous montre moins de peril que d'esperance: autrement, si celui qui n'auoit deliberé de se defendre se void en danger autant qu'il estoit viuement, il ne fera point difficulté de courir à teste baissée à trauers les dangers, & hazarder la vie qu'il n'estime plus siene. Les fortes qu'un Prince paisible amasse pour bien de ses suiets sont fideles & assurees: & le braue dat (lequel se sent employé pour le repos public) sup

*Coparaison monstrant en quel danger se mettent les tyrans.*

*Combien vn Prince de bonnaire est heureux & assure.*

gaillardement tout travail, comme estant l'un des gardes du pere de la patrie. Mais quant au tyran violent & sanguinaire, force est que ses satellites lui soyent en charge.

C E V X ne peuuent estre fideles ni bons seruiteurs à vn maistre q ne s'e veut seruir que come d'instrumens pour tour meter, gehener & bourreler à mort les hommes lesquels il leur expose come à des bestes cruelles: estat au reste vn tel pl<sup>is</sup> grad' peine que les criminels, entat qu'il redoute les homes & les dieux, tesmoins & vègeurs de ses meschâcetez: mais il en est reduit là, qu'il luine est pas possible de chager ses mœurs. Car entre autres choses la cruauté a cela de mauuais, qu'elle est incorrigible: elle perseuere, & ne trouue point de chemin pour reuenir à quelque commadement. Il faut maintenir les forfaits par nouvelles meschâcetez. Mais scauroit-on trouuer homme plus mal-heureux que celui à qui force est d'estre meschant? O qu'vn tel est miserable, mais vrayement à soy! car quant aux autres ce seroit mal fait à eux d'auoir pitié de celui qui s'est maintenu par meurtres & saccagemens qui s'est rendu suspectes & ennemies toutes choses tant au dehors qu'au dedans, qui craignant les armes recourt à celles, se desiant de la loyauté de ses amis, & de la pieté de ses enfans. Qui ayant regardé en tous sens ce qu'il a fait & ce qu'il pretend faire, & venant à ouuir sa conscience remplit de meschancetez & de geines, craint souuent la mort, & la desire encores plus souuent, plus odieux à soy mesme qu'à ceux qu'il a asservis. Au contraire celui qui a soin & charge de tout le public, encores qu'il ait l'œil plus ouuert à la conseruation de quelques choses que de certaines autres, entretenir toutesfois tous les membres de l'estat aussi soigneusement que ceux de son corps, enclinant tousiours à la douceur: & s'il est expedient de faire iustice, il monstre que n'ayant aucune inimitié ni bestialité au cœur c'est à regret qu'il met les mains à l'espee. Vn tel desirant que ses suiets approuuent ses deportemens, fait valoir son autorité, paisiblement & au bien de tous s'estimant tres-heureux s'il fait connoistre sa condition, affable en propos, de facile acces, & vn visage attrayant & gaignant le cœur de chascun, aimable enclin à favoriser toutes honnestes entreprinse, enuie des mauuais desseins: il est aimé, defen du & reueré de tout le monde. Les hommes ne disent de lui en cachette sinon ce qu'ils en disent deuant tous. Ils desirer auoir ligne,

XIII.

*Description de la misere de tyrans & princes cruels: le tout redant à ce point de reconmander de plus en plus la douceur.*

*Vus peindre des tyrans.*

*Image d'un bon & de-bonnaire prince.*

& que la sterilité causée par les guerres & autres maux publics soit abolie: chascun estimant & à bon droit qu'il aura esté cause d'un grand bien à ses enfans, de leur auoir fait voir vn siecle tant heurieux. Vn tel prince, viuant assureé sous la sauuegarde de sa bonte n'a besoin de garnisons ni de gardes: les armes ne lui seruent que d'ornement & de parade.

XIII.

*Ayant acheue sa comparai- son, main- tenant il propose un tres bon en seignement à son prince pour lui apprendre à tenir mesu- re conuenable en sa douceur: à fin que sous pretexte d'icelle la in- stice ne soit esteinte. Vray nom du bon prin- ce: & ce qu'il doit apprendre d'icelui.*

QUEL est donc son deuoir? Tel que des peres, coustumiers de tancer leurs enfans par fois doucement, tantost rudement, & quelquesfois les fouëter. Vn homme d'entendement des heritera-il son fils à la premiere faute qu'il fera? Il n'en fait pas l'arrest, si quelques grands reiterez outrages n'ont forcé la patience, & si ce qu'il craint, est plus dangereux que ce qu'il condamne. Il essaye diuers remedes au preallable, pour ramener au chemin ce naturel inconstant & detrauché: mais quand il n'y a plus d'esperance, lors il essaye les derniers remedes. Nul ne vient à la pratique des extremes chastimens, sinon apres auoir employé les douces corrections. Ce que fait vn pere doit estre ensuiui par le prince, lequel (sans estre pouffez de vain desir de flater) nous auons nommé pere de la patrie. Les autres surnoms ont esté donnez par honneur. Nous en auons appellé le plus vus Grands, les autres Heureux, Augustes, & leur attribuez tels tiltres auons couuert ceste ambitieuse maiesté de toute ce qui nous est venu au deuant. Or nous appellons le bon prince pere de la patrie, afin qu'il sache que l'autorité à luy donnee est paternelle, par consequēt fort moderee, soignée de ses enfans, & prouoyant à leur bien plustost qu'à son particulier. S'il faut qu'un pere coupe quelques vns de ses membres, ce sera le plus tard qu'il pourra, & apres les auoir coupez il desirera les reiondre: & en les coupant il gemira differera loguemēt & en diuerses sortes. Car qui codāne codāne volōtiers aussi. Qui chastie trop rudemēt, chastie ordinaire iniquemēt. De nostre memoire le peuple tua à coups de poinçons en la grand place vn cheualier Romain nommé Erixo, pource qu'il auoir fait mourir son fils à force de fouëter. A peine l'autorité d'Auguste Cæsar peut elle racheter ce corps d'entre les mains des peres & des enfans tant ils estoient acharnez apres.

XV.

*Ayant cō-*

TARIVS auans descouuert que son propre fils attētoit contre sa vie, apres auoir conu du fait, le banit, dont

le peuple lui sceut bon gré, & de ce qu'ayant relegué ce par-  
ricide a Marseille il lui fournissoit tous les ans vne pension  
aussi grande qu'auant ce forfait. Ceste liberalité fit qu'à Ro-  
me, où il se trouue tousiours des aduocats de causes les plus  
ruineuses, chascun confessoit que l'enfant auoit bien meritè  
ce chastiment, puis que le pere qui ne le pouuoit hair auoir  
bien eu le courage de le condamner. En cest exemple ie vous  
donneray moyen de faire comparaison du bon prince avec  
un bon pere. Tarius voulant vider l'affaire de son fils appella  
en conseil Cæsar Auguste, lequel se transporta en la maison  
de ce particulier, print place, & fut l'un de conseillers d'autrui  
sans dire, Que Tarius viene en mon hostel. Si cela fust au-  
Cæsar estoit au pere la conoissance du fait pour se l'attri-  
buer. Le fait entendu, toutes circonstance examinees, le ieun-  
homme ayant esté oui en ses defenses & responfes aux ac-  
cusations, Cæsar requit que chascun des conseillers mist son  
par escrit, afin d'euitier que tous se rangeassent à son opinion  
si'il parloit, & que les autres suiussent. En apres, & auât que  
on ouurist les billers, il iura qu'il ne se porteroit point he-  
ritier de Tarius, lequel estoit homme riche, Quelqu'un de  
conner entree a son esperance par la condamnation du ieun-  
homme l'estime au contraire, que chascun de nous pour  
munit contre les faulles opinions que l'on a de nous, a oc-  
sion de se contenter, s'il est armé d'une bonne conscience  
Les Princes doyuent laisser passer beaucoup de choses par  
bruit commun. Cæsar iura qu'il ne se porteroit point he-  
ritier. Le mesme iour Tarius pe. dit l'autre heritier, a sauoir  
son fils, mais Cæsar rachera la liberté de sa sentence, & ayât  
contré que sa rigueur estoit gratuite (ce qu'un prince doit  
siouis procurer) il fust d'auis que le ieune homme fust ré-  
en tel lieu que bon sembleroit au pere. Il n'ordonna  
qu'il fust coulu & ietté dans vn sac de cuir avec des ser-  
pens, en la mer, ou qu'on le serrast entre quatre murailles: se-  
venant qu'il n'estoit pas là pour iuger, ains pour donner  
conseil au pere, & sa voix porta que le pere se deuoit con-  
tenter d'une legere punition, a l'endroit de son fils encores  
induit à ce meschant acte, en la poursuite de l'execu-  
tion duquel il s'estoit monstré craintif, ce qui le deschar-  
gea d'aucunement: qu'il suffisoit donc de l'enuoyer loin

aré vn bõ  
prince à vn  
pere. &  
fait mentiõ  
sur la fin  
de la prece-  
dente sectiõ  
d'un man-  
uais pere, il  
propose ici  
l'exemple  
d'un bon a-  
fin de mon-  
strer son  
scelus qu'un  
bon prince  
doit essayer  
tous moyès  
enuers les  
iuiets  
auant  
que venir  
aux rigue-  
urs extra-  
mes.

XVI

de Rome &amp; de la presence de son pere.

*Par comparaison du gouvernement des peres, precepteurs & autres qui ont quelque autorité, il continue à montrer que rien n'est tant indigne de la grandeur d'un prince que la cruauté.*

VRAYEMENT Auguste se monstroit digne d'estre appelé en conseil par les peres, & institué heritier par testament avec les autres enfans qui faisoient leur deuoir. C'est vne douceur bien se ante à vn prince, que par tout où il se trouue ra, toutes choses soyent adoucies par sa presence. Qu'il estime tant le moindre de ses suiets, qu'il sente la mort d'icelui: car c'est vn membre de son empire. Prenons quelque exemple des petites dominations encloses es grandes: car il y a diuerses sortes de seigneurs. Le Prince commande à ses suies le pere à ses enfans, le precepteur à ses escoliers, le capitaine ou centenier à ses soldats. Celui sera-il pas estimé meschâr pere, qui pour choses friuoles voudra fouetter tous les iours ses enfans? Lequel des deux precepteurs est plus propre à faire profession des bonnes lettres, ou celui qui bourelle ses disciples, s'ils n'ont exactemét aprins par cœur leur leçon, & si en lisâ ilz prennent vn mot pour l'autre, ou celui qui aime mieux les enseigner & corriger par sages auertissemens, & en leur faisant quelque honte? Si vous me monstre vn capitaine ou centenier qui soit cruel, vous le verrez abandonné de ses soldats, ausquels toutesfois on fait grace. Serait-il raisonnable de traiter l'homme plus rudement que les bestes brutes? Or vn sage escuier n'esfarouche pas vn cheu ni n'essaye pas de le ranger à coups de baston: autrement & si vous ne le flattez de la main, il deuiendra restif & indomptable, Autant en fait le veneur qui dresse les chiens courans, puis les ayât façonnez il s'en sert pour faire sortir les bestes hors de leurs gistes, & pour les suiure à la trace. Il les menace peu souuent, car cela rompt toute vigueur, & tout qu'il y a de generosité en tels animaux s'esteint, quand les harasse trop: aussi ne les lasche il pas à tous propos, mais les laisser courir & tracasser à leur plaisir. Tu peux adierster encor ceux qui meinent des bestes de charge ou deuoire: car combien qu'elles semblent nees pour auoir du pain & receuoir des coups toutesfois par trop grande rigueur les contraind de secouer le ioug, & par ce moyen deuiennent inutiles.

XXIII

*Puis que l'homme est la plus mauuaise*

Il n'y a animal plus fascheux, ni que l'on doye peâ avec plus d'adresse que l'homme. C'est celui qu'on doit espargner. Quelle folie est-ce d'auoir hôte de descha

la cholere sur des chiens, sur des cheuaux, ou sur des asnes, & *uaise, &*  
 & traiter plus rudement vn homme? Nous medecinõs les *facheuse*  
 malades, sans nous courroucer à eux: L'imperfection & le *beste du*  
 vice en nostre prochain est vne maladie qui desire vne me- *monde, il le*  
 decine douce, & vn medecin qui ne soit pas ennemi d'vn ma- *faut auoir*  
 lade. C'est à faire à vn mauuais medecin de perdre esperan- *par dot-*  
 ce de la guerison du patient. Le prince, à qui le salut de to- *ceux.*  
 est baillé en garde, doit se comporter de mesme à l'endroit *Belle simi-*  
 de ceux qui sont malades en l'ame: n'en desespérer point, ni *liude.*  
 prononcer incontinent que les signes de la maladie sont *de*  
 mortels. Qu'il face teste aux vices & lutre contre: qu'il re- *de*  
 proche aux vns leur maladie, & deçoyuët les autres par quel *de*  
 que douce cure, se souuenant qu'il en viëdra mieux & plus *de*  
 iustement à bout par tels moyens. Outreplus, qu'il soit soi- *de*  
 n eux non seulement de garantir son patiët, mais aussi qu'il *de*  
 procure que la cicatrice qui demeurera sur icelui soit la *de*  
 moins difforme qu'il sera possible. Le prince n'acquiert *de*  
 d'oint d'honneur à punir trop rigoureusement. Nul ne don- *de*  
 ne qu'il ne le puisse faire. Mais au rebours, la gloire est excel- *de*  
 l'ete, s'il retiët son pouuoir en bride, s'il deliure plusieurs de *de*  
 violëce de leurs ennemis, & ne ruine personne en son cour- *de*  
 xoux. C'EST honneur de scauoir modestemët comãder à *de*  
 ses seruiteurs: & en voyant vn esclauë, i. faut penser non pas *de*  
 combien tu lui peux faire de mal sans que l'on n'en repre- *de*  
 , mais combien te donne de licence vn naturel equitable *de*  
 bon, lequel aussi espargne ordinairement les prisonniers *de*  
 guerre & les personnes achetees à l'encan. Et d'autant *de*  
 Nature nous comãde à bon droit telle chose, plus rai- *de*  
 nablement encor nous defend elle d'abuser des gens li- *de*  
 s, honnestes & bië nez, comme si c'estoyent des esclauës: *de*  
 sans veut que nous traitions comme personnes qui sont voi- *de*  
 au dessous de nous, mais que nous tenons en tutelle, *de*  
 non point en seruitude. Il est loisible aux esclauës de re- *de*  
 ir en frãchise aux statues, encores que tout soit permis *de*  
 maistres à l'encontre d'eux. Il y a ie ne scay quoy que le *de*  
 droit commũ des creatures ne permet estre loisible à l'hom- *de*  
 à l'endroit d'vn autre homme. Qui est-ce qui ne haïssoit *de*  
 Pollio plus que ses propres esclauës, de ce qu'il en- *de*  
 ssoit ses laïproyës de sang humain? & quãd il faisoit tetter *de*  
 son viuier ceux qui l'auoyent tant soy peu offës, qu'e- *de*  
 ce autre chose que les exposer à des especes de serps? *de*

XVIII.

*Autre rai-  
son prinse  
par compa-  
raison du  
plus grand  
ou moind-  
re.*

*Si toutes  
choses ne  
sont pas  
loisibles à  
un maistre  
sur les ser-  
uiteurs: el-  
les ne le sont  
non plus à  
un prince  
sur les su-  
iets qui sont  
hommes.*

Certainement cest homme-la meriteroit mourir de mille morts, soit qu'il presentast ses esclaiés pour pasture aux laproyes lesquelles il deuoit manger pais apres, soit qu'il gardast tels poissons pour les nourrir de chair & de sang d'hommes. Ne plus ne moins que les maîtres cruels sont nostrez au doigt par toute la ville, & tout le monde les regarde de mauuais œil & les maudit ainsi les cruels deportemens des Princes, qui en ont attiré infamie & haine cōtre eux, s'ot enregistrez es histoires, pour estre cōnus de la posterité. Vaudroit-il pas mieux n'auoir iamais este né qu'estre couché au rang de ceux qui n'ont vescu au monde que pour tourmenter tous les autres?

**XIX.** PERSONNE ne scauroit inuêter ornemēt pl<sup>us</sup> beau à vn magistrat que la douceur: en quelque sorte & à quel tiltre qu'il puisse cōmāder aux autres. Et plus haute sera la dignité d'vn hōme paré de ceste vertu, plus ce parement sera noble & magnifique: & ceste dignité ne doit estre perilleuse ne nuisante, ains reiglee selon la loy de Nature, laquelle a inuēté les Rois, comme on peut voir es autres animaux, & es abeilles, qui ont vn Roy, lequel a plus spacieuse couche de la ruche au milieu & plus seur endroit d'icelle. D'auantage, il est exempt d'aller en queste & d'aporter quelque chose, il chasse les autres à la besongne, & quād il meurt tout l'exaim s'escarte. Elles n'en ont iamais qu'vn, & choisissent celui qui est le plus hardi au combat. D'auantage, on le remarque entre tous ses subiets, à cause de sa grandeur & beauté. Or la principale difference, est que les abeilles sont merueilleusement felonnes, & pour la petitesse de leurs corps estrangement obstinees au combat, laissans l'aiguillon en la playe: mais le Roy n'a point d'aiguillon. Nature n'a pas voulu qu'il fust si cruel, ne qu'il poursuiuit à se venger aux despens de sa vie: ains lui a osté son dard & defariné sa cholere. Tous Rois & Princes doyuēt bien remarquer cest exemple excellent. C'est la coustume de Nature de se desployer en choses petites, & les moindres creatures proposent des enleignemens notables. Ne soyons pas honteux d'aprédre quelque chose de bon des plus petis animaux puis que l'esprit de l'homme doit estre tant plus rassis que le mal qu'il fait est nuisant & perilleux. A la miene volonté que l'homme fust reduit en mesme condition, ascauoir que sa cholere perist inconuenient qu'il la desployeroit, qu'il ne lui fust loisible de

*Belle coustume de Nature.*

mal à autrui qu'une fois, & qu'il ne peut executer les vengeances par les mains d'autrui. Car la fureur se laisseroit incontinent, s'il falloit qu'elle fist ce qu'elle commande, & si elle ruoit ses coups aux despés de sa vie. Mais encor n'est elle pas assuree en ses desmarches: car forcée est qu'elle soit surprise d'autant de frayeur, comme elle a voulu que les autres ayent eu peur d'elle, qu'elle ait l'œil sur les mains de chascun, & qu'au téps qu'on ne la veut point touchier elle croye qu'on lui veut courir sus, & n'ait vne seule minute de repos. Est-il possible que quelqu'un vueille viure si malheureusement, quand il a moyen de passer ses iours sans nuire à personne, & par consequent manier en toute seureté & au grand contentement de chascun les affaires de sa charge? Celui s'abuse qui estime vn Roy estre assureé en lieu où il n'y a personne qui n'ait peur de lui. Mais il faut que la seureté stipule & se ioigne avec vne autre seureté. Il n'est pas besoin de bastir en lieux hauts des citadelles, ni fortifier des lieux inaccesibles, ni tracher les côstes des môtaignes, ni s'efermer en plusieurs circuits de murailles & de boulevars. La douceur main-tiendra vn Roy sain & sauf en cōpagnie rasée. Estre aimé de ses sujets c'est vne forteresse inexpugnable. Y-a-il rié plus beau que de viure estat bié voulu de tout qui prie incessamēt & en secret pour la longue vie de leur Prince? S'il est rât soit peu malade, ils ne dressēt pas les oreilles pour atredre nouvelles de sa mort, ains craignent merueilleusement qu'il defaille. Il n'y a chose tant precieuse soit elle, qu'ils ne baillent volontiers en change pour la santé d'icelui. Tout ce qui lui vient, ils estiment leur estre auenu. En cela, le Prince montre par argumens continuels, que la Republique n'est plus à lui, mais que lui est à la Republique. Qui lui osera dresser embusches? Au contraire, chascun desirera, si fait le pouuoit, donner ordre que iamais mal n'auinst à ce Roy-là, sous qui la iustice, la paix, l'honnesteté, le repos, son honneur florissent: sous qui l'estat est riche & abonde en toutes sortes de biens. Le peuple contemple son chef & son conducteur avec ce mesme courage que nous aurions si les dieux nous faisoient ceste faueur de se monstrer à nous: nous les regarderions avec toute l'humble reuerence & veneration qu'il est possible de penser. Et quoy? celui qui suit le naturel des dieux, qui est gracieux, liberal & puis-

*Misere des Princes cruels.*

*Combien les princes de bonnairer, sont bié voulu de leurs sujets.*

*Le prince debonnaire est un petit Dieu au monde.*

lant pour faire bien, seconde il pas les Dieux: Voila ce qu'il faut affecter & ensuyure, & estre tellement estimé tresgrad, qu'aussi l'on soit reputé tresbon.

x x.

*Ayant dis- cours de la clemence ou douceur en general, maintenant en forme de digere & recueille ce qui a esté dit en divers chapitres. Et monstre que soit que l'on regarde à la personne du prince, ou à celle d'un autre, il ne doit user de cruauté.*

L E prince a acoustumé de faire iustice pour deux raisons: ou pour auoir reparation des fautes commises contre lui, ou contre quelque autre. Je parleray premierement de ce qui le concerne: car il est plus malaisé de se moderer quand l'on chastie pour se venger, que pour proposer exemple. Il n'est pas ici besoin d'admonester le Prince à ne croire pas de leger, à rechercher de pres la verité, à favoriser l'innocence, afin qu'il aparaisse qu'autant est on soigneux de bien examiner ce qui concerne le criminel, comme ce qui attouche le Iuge. Or cela regarde la iustice, & non pas la douceur. Maintenant nous l'exhortons, que ayant esté tout ouuertement offensé, il demeure maistre de son cœur, & quitte le chastiment, si seurement il le peut quitter: ou du moins qu'il le differe, & soit trop plus enclin à pardonner les fautes commises contre lui que contre les autres. Car comme celui n'est pas liberal qui fait du cuir d'autrui large courroye, ains qui oste à soy ce que il donne à vn autre: aussi appelleray-je gracieux & pitoyable, non pas l'homme qui pleure & est angoissé du mal d'autrui, mais celui qui estant picqué au vif ne s'escarmouche pas, & qui sçait que c'est le fait d'un grand cœur & elleué au plus haut degré du monde de souffrir iniure: brief que la plus grande gloire d'un Prince est de pardonner à ceux qui l'offensent.

xxi.

*Subdiuisio de son propos tendant à ce qu'il a desiré, & montrant que par vengeance le prince ne s'accroist ni ne se maintient, il ne doit pas se*

L A vengeance produit ordinairement deux effects: ou car ou elle apporte soulas à celui qui a receu l'iniure, ou met en seureté pour l'auenir. Or la condition du Prince est si haut esleuee qu'elle n'a besoin d'un tel soulas: sa puissance si grande qu'elle n'a que faire de chercher l'opinion de s'agrandir, en ruinant quelqu'un. Penten cela d'offences commises par les inferieurs contre leur superieur. Car quant aux autres qui quelquesfois ont esté esgaulx au Prince, il est suffisamment venge quand il les void desfous de soy. Vn esclau, vn serpent vn coup de fleche peut tuer vn Roy. Nul ne peut donner la vie qui ne soit plus grand que celui à qui il la donne. Et possédant celui qui a puissance de vie & de mort doit ce

rageusement vser de ce present singulier qu'il a receu des dieux, sur tout à l'endroit de ceux qu'il sçait estre quelque fois opposez à sa grandeur, Ayant obtenu ceste autorité, il s'est vengé suffisamment, & a fait ce qui estoit requis pour vne entiere punition. Celui qui doit perdre la vie la perdra: mais quiconque a esté abatu d'un haut degré aux pieds de son ennemi: ou il attend arrest definitif de sa couronne & de sa vie, si on la lui sauue, il passe le reste de ses iours au grand honneur de celui qui lui a pardonné, & estât vif il auāce beaucoup plus la gloire de son liberateur, que si on l'auoit exterminé du monde: pource qu'en le voyant on contemple la vertu de l'autre, en lieu que cela se fust incontinent oublié, si on l'eust mené en triomphe, Mais si outre la vie on a peu encores seurement le laisser en son royaume, & le reſtabliſſer en la dignité de laquelle il estoit decheu, c'est vn honneur plus grand que l'on ne ſçauroit exprimer, a celui qui s'est contenté de n'emporter autre chose d'un Roy vaincu, sinon la gloire. Et cela est triompher de la victoire propre, & faire conoistre que l'on n'a trouuē chez les vaincus chose aucune correspondante à la valeur des victorieux. Pour le regard des suiets, des estrangers, & des personnes de petite qualité, il les faut traiter d'aurāt plus doucement qu'il n'y a pas grand honneur de les auoir iettez par terre. Pardonnez volontairement aux vns, ayez comme honte de vous venger des autres: & en retirez vostre main, ne plus ne moins que si c'estoyēt quelques bestions, qui souillent les doigts si on les presse. Quant à ceux qui seront espargnez ou punis: en presence peuple, il faut vser de l'occasion de sa douceur acoustumee.

*Comment  
on peut tri-  
ompher de  
sa victoire  
propre.*

## XXII.

VENONS aux iniures faites à autrui. En la vengeance d'elles la Loy a obseruē trois choses, lesquelles doyuent aussi estre ensuyues par le Prince: aſçauoir, ou que le chastiment serue à rendre meilleur celui qui est chastié, ou que le supplice d'icelui cōuie les autres en deuoir, ou que les criminels estās mis à mort les gēs de biē viuēt en plus grande asseurance. Pour le regard des coupables, vous les induirez plus aisément à reformer leur vie, si vous les chastiez doucement. Car celui-la prend vn peu plus soigneusement garde à soy, qui on laisse encores quelques iours à viure. Si l'honneur ne se peut plus recouurer, l'on ne s'eſſoucie plus, C'est vne sot

*Il poursuit  
sa partition  
& monstre  
que le doux  
chastiment  
profite plus  
& que cha-  
stie & au  
prince mes-  
me, que la  
cruelle ri-  
gueur.*

te d'impunité, quād il ne reste plus rien où la punition ait lieu. Or l'espargne des punitions corrige bien d'avantage les desordres d'une ville: car la multitude des malfaiteurs produit vne acoustumance à malfaire, & la note d'infamie est allégée tāt plus grād est le nombre des delinquās: cōme aussi la rigueur, par estre trop ordinaire, perd son autorité, qui est le meilleur remede qu'elle ait. Le Prince police bien son estat, & empesche les desordres d'y entrer, s'il les suporte, non pas pour les aprouer, mais si comme maugré soy & avec angouisse d'esprit il empoigne le baston pour fraper. La douceur du magistrat fait que les particuliers ont honte de mal faire. La punition ordonnee par vn personnage debonnaire semble beaucoup plus grieve. D'avantage, vous verrez que les fautes qu'on punit le plus souuent, sont celles dont plusieurs abstinent le moins.

XXVII.

*Que les continuelz & cruels supplices ne repriment pas tant les forfaits que la prudente douceur des Princes, comme il se montre par l'exemple de plusieurs particuliers.*

En l'espace de cinq ans vostre pere fit plus ietter de Parricides dās vn sac en l'eau, qu'il n'y en auoit esté ietté en tous les siecles precedés. Tandis qu'il n'y a point eu de loy establee contre ce crime, les enfās auoyēt moins de hardiesse d'attenter ce forfait le plus grād qu'ils scauroyent commettre. Car les Legislatours, personnages notables, tresages & tres experimētez, ont mieux aimé ne faire aucune mention en leurs loix de ce crime-la, comme estant incroyable & tel qu'un homme ne seroit iamais si hardi d'y penser, que monstrer l'establissement de quelque punition à l'ēcontre qu'un si horrible forfait peüst se commettre. Par ainsi les parricides sont entrez avec la loy establee contre eux, & la punition a prins d'entreprendre le crime. La pierre a esté tresmal logee, depuis que l'on a veu plus de sacs de cuir que de gibets. En vne ville où l'on fait peu d'executions de iustice, chascun s'accorde à viure honestemēt, & se met on comme au large pour procurer le bien public. Qu'une ville se persuade d'estre replie de gens de bien elle le sera. Si elle void le nombre des desbauchez estre petit, elle s'estime d'avantage. Croyez-moy, que c'est chose dangereuse de faire voir en vne ville qu'il y a plus de meschans que de bons.

XXVIII.

*Il prouue pour le troisieme point & par exemple de plusieurs*

Vne fois le Senat ordonna que les esclaves iroyent vestus autrement que les personnes de franche condition, afin de distinguer les vns d'avec les autres. Puis apres on descouuist le danger prochain, auenant que nos esclaves commencent à conter quel nombre nous estions. Il faut craindre

mesmes

mesme, si l'on ne pardonne à aucun. On conoistra incontinent combien la pire partie a d'avantage sur la meilleure. Autant acquiert de deshonneur vn Prince à faire mourir beaucoup de gens, qu'un medecin qui enuoye beaucoup de malades en l'autre monde. L'on obeit plus volontiers à celui qui commande benignement, L'esprit de l'homme est naturellement rebelle, & prenant plaisir à aller tout au rebours, il suyra plus volontiers qu'il ne souffrira d'estre mené. Et comme les cheuaux braues & genereux sont plus facilement maniez avec vne bride aisee: ainsi l'innocence volontaire suit de son propre mouuement la douceur, & vne ville qui se sent que ceste douceur est vn bien qui merite d'estre gardé. Ainsi doncques l'on gaigne beaucoup plus de suyure ce cheualin. La cruauté n'est pas vne imperfection humaine, & est naturelle d'un cœur paisible. C'est vne rage de beste sauuage, de prendre plaisir au sang & aux playes: c'est despoiller l'homme, pour se transformer en loup ou tel autre animal qui court par les bois.

CAR, ie te prie, Alexandre, di moy lequel des deux est le plus estrange, ou que tu faces ieter Lysimachus à vn lion, ou que tu faces mourir toy mesmes le deschires à belles dents? La gueule & la cruauté du lion est riene. O que tu eusses bien voulu toy mesme auoir les griffes & ceste grande gueule capable de mordre & de tuer les hommes! Nous ne te demandons pas que ceste main, qui a fait mourir tes plus priuez amis, face du mal à peronne, ni que ce cœur felon, ruine insatiable des vus & de plusieurs, s'assouuisse d'autre chose que de sang & de meurtre pour tuer vn ami l'on choisit vn bourreau, l'appelleray de douceur au secours. Cela qui rend la cruauté abominable n'est, qu'elle passe les bornes que la coustume & l'humanité ont plantées. Elle recherche nouveaux supplices, & y applique son esprit: elle inuente des instrumens pour diuersifier & prolonger la douleur & pour prendre plaisir es tourmens que souffrent les hommes. Et lors ceste cruelle machine d'esprit se conuertit en rage desesperée, lors que la cruauté est conuertie en passer temps, & que l'on s'esbat à tuer l'homme. La confusion, les rantunes, poisons & poignards sont des instruments de meurtre: la: autant de dangers l'environnent si l'on comme il y a de gens en danger pres de sa fureur: tellement qu'il se fait par fois quelques particuliers s'esleuent contre lui, & sans sçavoir aussi tous suiets reduits au desesperoir lui courent sus.

litudes, que les supplices n'assouissent pas toujours les gens de bien.

xxv.

Expliquant ce propos du naturel bestial de l'homme cruel, il s'attache au plus grand prince qui ait esté de son temps au monde: pour montrer que si celui-là par ses cruautés, s'est tant flestri, combien plus le feront les autres princes moins, qui voudront encores faire pis?

La mort d'un ou de deux, & le tort fait à quelques particuliers, ne fait pas soufleuer des villes entieres: mais quand vn mal rauage de tous costez; & s'attache indifferement à tous, chacun se bande contre, & lui donne quelque coup. Les couleureaux se cachét, & ne les court-on pas à force: mais si quelque serpent est trop grand & devient dragon furieux, quand il empoisonne les fontaines, & de son souffie brusle & gaste toute chose sur laquelle il passe, on l'assaut à coups de traicts. Les petites mauuaitiez se peuuent tellement quellement excuser, & eschapper: mais on va au deuant des grandes meschancetez. Ainsi vn seul malade ne fait comme point d'empeschement en vne famille, mais quand plusieurs sont morts, & que l'on descouure qu'il y a de la peste, toute la ville s'en esmeut, s'enfuit, & fait supplications aux dieux. Si l'on void quelque maison enuahie du feu, ceux de la famille & les voisins y aporrent & iettent de l'eau: mais vn grand embrasement & qui a ia consumé toute vne rue, ne se peut esteindre que par la ruine d'vne partie de la ville.

xxvi. Il est auenu aussi que des esclaves, quoy qu'ils visissent mort, presente, se font vengez de la cruauté des particuliers. Les peuples oppressez & ceux qui estoient menassez ont fait leurs efforts, d'exterminer les tyrans. Quelques fois leurs gens des propres leur ont couru sus, exerceans sur les personnes de leurs maistres la perfidie, l'impieté, la cruauté, & tout ce qu'ils auoyent aprins en leur eschole. Car que peut esperer de bie de son seruiteur celui qui lui a aprins à estre mechant. La meschaceté ne subist pas long temps, ni ne fait pas tout mal que l'on pense. Mais pose le cas que la cruauté soit assurée: quelle est la domination, d'icelle? C'est vn tableau de villes saccagees, & des horribles aparées de frayeur publique. Tout y est triste, tremblant & confus. Les passetemps mesmes sont redoutez. L'on ne va que tremblant es festins, où il faut que ceux qui aimét à boire retienét soigneusement leurs langues: il n'y a pas moins de danger à se trouuer es theatres, où l'on cherche des occasions d'accuser & mettre en hazard de sa vie cestui-ci ou cestui-la. Que les aprests se fassent à grands frais & avec despenes royales: que ceux qui s'en mesient soient industrieux entre tous autres: quel plaisir y-a-il d'estre pris & né du theatre en prison? Bonté des dieux! quel malheur est-ce de tuer, de mailacrer, de prédre plaisir au son des char-

*Cōparaison  
propre con-  
tre les ty-  
rans.*

*Monstrant  
quels dan-  
gers il y a  
de s'aban-  
donner à  
cruauté, &  
combien de  
repos &  
d'honneur  
le doux trai-  
temēt apor-  
te aux prin-  
ces, il con-  
clud que la  
débouaeté  
est le plus  
beau fleu-  
de leurs  
couronnes.*

& à faire abatre les testes aux pauvres suiets. espandre beau  
 coup de sang humain, quelque part que l'on aille, effrayer de  
 son regard & faire fuir chascun? Quelle autre vie pourroit-on  
 mener, quand des lions ou des ours regneroyent, ou que nous  
 vermissions aux serpens, brief à la plus cruelle & d'agereuse  
 beste du monde de faire de nous ce qui leur plairoit? Les be-  
 stes que nous appellôs brutes & farouches, ne touchent point  
 à leurs semblables: & entre les plus sauvages chascune reti-  
 ent seurement son naturel. Mais entre les hommes la rage  
 n'espargne pas mesmes ceux qui lui sont plus prochains: au-  
 tant lui sont les amis que les ennemis, afin que s'estât côme  
 instant mieux façonnée à tuer ainsi les vns apres les autres, el-  
 le se desborde aisément puis apres à saccager les peuples &  
 à reduire en cendres les maisons: elle pense que son pouvoir  
 consiste à ruiner & reduire en campagne labourable les an-  
 ciennes villes, & croid que c'est estre trop petit compagnon  
 de faire mourir vn homme ou deux seulement: brief si en  
 mesme tēps il n'y a eu quelque grand nôbre de prisonniers  
 exposé à la boucherie, elle estime sa cruauté reduite au petit  
 breuiet. C'est vn grand heur de sauuer la vie à plusieurs, & r'ap-  
 peller de mort à vie, & par sa douceur meriter la couronne  
 impériale. Il n'y a ornement plus digne ni mieux feant à la grā-  
 deur d'vn Prince que telle couronne, avec son inscription,  
 CIVIS SERVATOS. Qu'on ne me parle point des ar-  
 mes des ennemis vaincus, ni des chariot s teints du sang des  
 barbares, ni des despoilles rapportees de la guerre. C'est  
 vne puissance diuine, que sauuer vn grand nombre  
 d'hommes & tout vn pays: comme au con-  
 traire, saccager beaucoup de gens sans  
 conoissance de cause & indiffe-  
 remment, c'est acte de  
 boutofeu & de  
 meurtrier.

*Malheur  
 estrange de  
 la cruauté,  
 & vne re-  
 presentatiō  
 d'icelle.*

*La couron-  
 ne cinique  
 se donnoit à  
 celui qui  
 auoit sauue  
 la vie à vn  
 citoyen Ro-  
 main.  
 Sauuer est  
 acte diuin.  
 tuer est acte  
 brutal &  
 diabolique.*

\* \*  
 \*

*Fin du premier liure.*



# LE DEUXIESME

## LIVRE.

### SOMMAIRE

**P**ource que ce deuxiesme liure est imparfait, & semble auoir esté mutilé par quelque ennemi de sa doctrine des Stoïques, à l'auanture n'est-ill pas besoin de marquer le contenu d'icelui, qu'en vn instant on le peut courir de l'œil. L'eschâillon qui nous en reste l'on voyoit Senecque y auoit discours bien au long sur les affectiōs. En ce peu que nous auons est comme entre coupe & mutilé: tant siècles precedens ont esté remplis de Barbares, qui à coups de piques & de canuets ont fait la genere aux bons liures. Mais pour revenir à Senecque, des le commencement il exhorte Neron d'estre semblable à soy, & recite vn apophthegme notable de la douceur de son esprit, duquel il tire vne grande esperance de grands biens pour l'auenir. Puis reprenant son propos il declare que de Clemēce ou douceur, parle de la cruauté, met en auant que & de combien de sortes elle est, & qui sont les cruels. De cela prend occasiō de former vne questiō que cest que misericorde, laqu'il dit estre vne imperfectiō de l'ame: entrât de ce pas au combat entre les affectiōs, mais avec plus de subtilité de paroles que de vnes persuasiōs: comme aussi au cinquiesme chapitre on void que Stoïques n'ont pas esté ainsi de naturez, & sans affectiō comēd'iceus les font. Mais ils ont prins plaisir à esplucher de plus pres le coup de choses en la doctrine des mœurs, plustost (ce m'est auis) attirer à l'estude de ceste partie de philosophie les autres philosophes que pour deliberation qui ils eussent d'esteindre les affectiōs hieglées, ou les confondre avec les vices. Cela soit dit sans preiudice d'opinions contraires: car ie ne dispute point, ains desire que l'lecteur examine de pres ce que Senecque dit des affectiōs en

ordres endroits & que, suyuant les termes de droit, on ne iuge point  
 que parties ouyes Au demeurant, apres que Senecque est entre au  
 discours des affections, notamment de la misericorde, il vient au  
 sixiesme chapitre à d'escrire le sage des Stoiques: ce qu'il fait pour  
 maintenir sa définition: & adionste vne question à scauoir si le sa-  
 ge se pardonne: pour responce à laquelle, d'autant qu'elle enveloppe la  
 doctrine des Stoiques en quelque absurdité il respond assez subtile-  
 ment; que le sage ne quitte pas la punition qu'il doit exiger: mais  
 qu'on veut obtenir par le moyen du pardon il le donne par vn  
 honneste expedient, supportant, conseillant, & faisant comme  
 si il le pardonnoit. C'est à dire qu'il pardone en eff. Et: mais il refuse d'v-  
 ser du mot pour ne preiudicier à la grauité de son sage, ni le faire  
 passer enuoyé en constât. Or le reste de s<sup>on</sup> discours est perdu, voyoyz ce qui  
 en est demeuré.



E qui ma principalemēt esmeu, Sire, à des-  
 ser ce discours de la Clemēce ou douceur, **CHAP. I.**  
 fut vne parole vostre, laquelle me raut il exhorte  
 & lors que ie l'ouis, quand ie l'ay depuis Neron accō-  
 recitee à d'autres. Ce fut vn trait procedāt tinnuer d'e-  
 d'vn cœur genereux, vrayemēt grād & de stre sembla-  
 bōnaire, qui ne sortit pas à l'auāture ni à ble à soy,  
 trait de l'ou meslant vn  
 ange. suy- nat la me-  
 thode qu'il semble qu'o  
 uoye tenir enuier les  
 grāds auf- quels il fant  
 des paroles de loye, attē  
 du que les dignes du  
 reales offen sent estrāger-  
 ment.

volée pour batre les oreilles de ceux qui estoiet presens,  
 qui fit voir en place vostre bōté plaidāt cōtre vostre grā-  
 Burrus capitaine de vos gardes, hōme d'hōneur, & tel  
 de vous ayāt à faire exccuter deux brigāds, pour suy  
 que vous eussiez à signer l'ētēce dōnée cōtre ces deux  
 ayāt esté differē plusieurs fois, il insistoit que l'ō en fust  
 Ayāt tout fāché tiré l'arrest de s<sup>on</sup> seim, & mis en vos  
 as, vous vous escriastes comme tout indignē, Le voūdroy  
 sauoir lire ni escrire. O parole digne d'estre recueillie  
 tous peuples qui reconoissent l'empire Romain & de ses  
 mal assēurez de leur liberté, & de ceux aussi quis' as-  
 en armes ou par menees contre lui! O parole, qui me-  
 estre reduite en pleine assēlee de tous hōmes viuās,  
 les Rois & Princes vsent quand ils presteront le ser-  
 à leurs suiets! O parole digne de l'antique innocence  
 enre humain, & en faueur de laquelle le premier aage  
 s'usse! Certainemēt d'est à ceste heure qu'il faudroit q<sup>ue</sup> to<sup>us</sup>  
 ordassent à estre equitables & debonnaires, chāssans au  
 ceste conuocisē d'auoir l'autrui, dont procedēt toutes

fortes de passions de l'ame: c'est maintenât que la pieté, l'integrité, la loyauté & la modestie doyent hausser la teste: & que les vices qui ont tyranniquement dominé si long tēps doyent finalement quitter la place à vn siecle heureux & pur.

## II.

*Il s'assure  
que ce qu'il  
auoit dit ci  
dessus du  
merite de  
l'opophteg  
me de Nerō  
s'acōpitra:  
& en rēd la  
raison.*

SIRE, ie me veux bien promettre & esperer que la plus part de cela aduiendra. Ceste douceur vostre sera publiée & peu à peu eipandue par tout le corps de l'épire, & toutes choses se formeront sur l'exemple que vous leur donnez. La santé procede du chef, puis fait que tous les membres sont gaillards & vigoureux: comme au contraire, ils s'alagourissent, si l'esprit qui viuifie est abatu. Vos suiets & vos alliez participeront à ceste douceur, & les bonnes meurs reuiendront au monde. La guerre sera totalement abolie. Permettez que j'insiste vn peu sur ce point, nō pas pour charouiller vos oreilles, car ce n'est pas mon mestier. J'aime mieulx estre defagreable en disant la verité, que plaire en flattant. Qu'y a-il donc pourquoy ie desire que vous ayez toujours bonne souuenance des sages propos que vous tenez, & de vos œuures louables: c'est afin qu'vn iour vous disiez & faiciez avec iugement ce que maintenant vous dites & faites par la propriété de vostre naturel. Ie considere à part moy q̄ plusieurs ppos detestables de grāds princes sōt entrez entre les hōmes, & sōt ordinaiement en la bouche de chascun comme ce vers,

*Qu'on me hayse à mort, pourueu qu'on me redoute.*

Auquel se raporte vn vers Grec de celui qui veut qu'après la mort

*La terre soit parmi le feu meslee.*

Et autres tels traits. Mais ie ne sçay cōmēt tels esprits, si prodigieux & tāt hais, ayēt ainsi rēcōtré & si proprement exprimé leur violētes & furieuses cōceptiōs. Ie n'ay point encore oui de propos courageux sortāt de de la bouche d'vn prince benin & doux. Qu'est il dōc questiō de faire? il faut q̄ rancūmēt, enuis, & avec beaucoup de remises vo<sup>9</sup> escriuiez, si la celsité le requiert, cela q̄ vo<sup>9</sup> a fait hair les lettres: mais qu'il soit, comme vous faites maintenât, à sçauoir en temporisant & delayant plusieurs fois. OR afin qu'il ne no<sup>9</sup> auienē vostre deceus par la belle apparēce de mort de douceur, & que la ne no<sup>9</sup> pousse en vne extremité cōtraire, voyés que que e Clemēce ou douceur, quelle elle est, à quelles fins s'acōpitred. Ceste douceur dōc est vne moderatiō d'esprit qui

## III.

*Pour reprē  
dre son prop  
os il decla  
re que c'est  
que Clemē  
ce ou dou  
ceur.*

le pouuoir qu'o a de se venger: ou, c'est vne moderation gra-  
 tieuse du superieur enuers l'inférieur en l'establissement d'une  
 punition. Le plus seur sera de mettre en auât plusieurs defi-  
 nitios: de peur qu'une seule ne suffise pas pour exprimer la  
 chose, & que la forme d'icelle (s'il faut ainsi dire) ne nous es-  
 chape. Parquoy l'on peut dire, que c'est vne inclinatio de l'a-  
 me tendant à se monstrier benign quand il faut chastier. Ceste  
 definition trouuera des contredifans, encores que ce soit cel-  
 le qui approche plus de la verité. Si nous disons que la dou-  
 ceur est vne moderatio qui quitte quelque chose de la punitiõ  
 meritee & deue on repliquera qu'il n'y a aucune vertu qui  
 face moins que son deuoir. Or tous scauent que douceur est  
 celle vertu qui rabat quelque chose de ce qu'elle pourroit  
 exiger. Les ignorans estiment que la seuerité lui est oposee:  
 mais oncques vertu ne fut contraire à vne autre vertu.

QV'EST CE donc qui est contraire à douceur? La cru-  
 auté, qui n'est autre chose qu'une violence de courage à exi-  
 ger punition. Mais il y en a qui sont cruels, encores qu'ils ne  
 fassent aucune punition: tels que sont ceux lesquels tuët des  
 hommes, qu'ils ne virent iamais & qu'ils rencontrēt en leur  
 chemin, non point pour amoindrir le nôbre, mais les tuât,  
 pour ce qu'ils prennent plaisir à tuer. Encores non contés de  
 ceux qui tuent les pauures corps: comme faisoient Bu-  
 crois, Procrustes, & les pirates qui battent leurs prisonniers,  
 & les bruslent tout-vifs. Cela est vne vraye cruauté: mais  
 elle ne marche pas apres la vengeance (car elle  
 n'est point estē offēsee) ni n'est esmeuē cõtre le peché d'aucū  
 crime (car nul crime n'a precedē) elle n'est point cõprinse en  
 aucune definition, laquelle cõtenoit vn desbordemēt de l'ame en  
 exigēce des punitiõs. Nous pouuõs dire q̄ ce n'est pas cru-  
 autē mais brutalité farouche, q̄ prēd plaisir à tourmēter les  
 hommes & la pouuõs aussi nômer fureur, car elle a diuerses brā-  
 ves. La plus certaine est qu'elle s'estēdā meurtrir & despe-  
 cher les hommes. l'appelleray dõc cruels ceux q̄ ont quelque  
 passion de chastier: mais q̄ n'y tienēt aucune mesure: cõme  
 le tyran, lequel nō cõrent de faire mourir les innocēs, y pro-  
 duisit toute caillatiõ no<sup>9</sup> pouuõs dire q̄ la cruauté est vne  
 inclinatio d'esprit aux plus aspres punitiõs. La douceur chas-  
 tierriere deuoit estre cõuenāce avec la seuerité. C'est à propos q̄ l'o demāde ici q̄ c'est q̄ misericorde: car

IIII.

De la cru-  
 autē opposee  
 à douceur  
 sa definition  
 & ses espe-  
 ces, esclai-  
 cies par exē-  
 ples.

Qui sont  
 les cruels

*Paradoxe des Stoiques auquel Ariſtote respõd au 4. de ſes Ethiques en morales.*

plusieurs en parlent magnifiquement, comme d'une vertu, & appellent vn homme de bien misericordieux. Or c'est vne imperfection de l'ame. La cruauté & la misericorde ſont les deux extremités de ſeuerté & de douceur : nous deũs fuir l'vne & l'autre, de peur que ſous apparence de ſeuerté nous ne deũions cruels & ſous ombre de douceur ſoyons misericordieux. Il n'y a pas ſi grand danger en ceſte-ci : mais ceux qui panchent à vne extremité ſe fouruoient autant que ceux qui panchent à l'autre.

*V. En ce chapitre il combat pour la doctrine Stoique contre les affections ſpécialement contre la misericorde où l'on void que comme anciens s'abusent qui eſtiment que les Stoiques ayent eſté deſnaturez. auſſi tels philoſophes ont philoſophé trop ſubtilement en telles manieres, où les deſinitions & explications des choſes doũent eſtre ſimples & aiſées.*

TOUR ainſi donc que la Religion reuere les dieux, la ſuperſtition les diffame: auſſi tous hommes vertueux ſeront doux & debonnaires, mais ils eũterõ: la misericorde, laquelle n'eſt autre choſe qu'une baſſeſſe de cœur, qui ſ'amortit voyant les miſeres d'autrui. Ceſte paſſion eſt tresfamilierẽ gens de neant. Ce ſont les vieilles & les femmelettes qui pleurent quand elles voyent pleurer les criminels, qui romproyent tresvolontiers les priſons, ſi on les laiſſoit faire. La misericorde ne regarde pas la cauſe, ains la condition: mais la douceur eſt coniointe avec la raiſon. Je ſçay qu'entre les ignorans la ſecte des Stoiques eſt deſcritee, comme trop aſtũtũtere, & qui ne ſçauroit donner bon conſeil aux Rois & Princes. On lui reproche qu'elle ne veut pas que le ſage ſoit de misericorde, & pardõne. Ces obiections conſiderces à part & en elles meſmes ſont odieũles, car ce ſeroit precipiter de deſeſpoir ceux qui auroyent failly, & aſſũietir toutes offenſes à punition. Si ainſi eſt, ſçauoit-on trouuer ſecte plus ſeuere que celle-ci qui commande qu'on deſaprenẽ à eũtre tous ſacheux accidens? Mais ie di qu'il n'y a ſecte plus benigne & douce, ne qui aime tant les hommes, ne qui ſe plus atten-tiue au bien de tous: tellement que tout ſon bien eſt de ſeruir, ſecourir & procurer le bien non ſeulement ſes diſciples, mais auſſi celui de tous autres hommes, tant general qu'en particulier. Misericorde eſt vne paſſion falcherie d'eſprit, à cauſe de l'apparence des miſeres d'autrui ou vne triſteſſe conceũe des maux qu'un autre ſouffre, & l'on eũtinue qu'il endure à tort. Or le ſage ne s'ennuyẽ ſe tourmente point. car ſon entendement eſt ſerein, & ne peut ſuruenir qui obſcurciſſe ceſte clairté. Rien ne uient tant à l'homme que la grandeur de courage. Mais il ne peut auoir le cœur haut, ſi la crainte & la douleur le frap-

si elle ternit & referre l'esprit. Cela n'auindra point au  
 visage, mesmes en ses propres calamitez, ains il repoussera cō  
 la fortune tous les traits qu'elle lui aura lancez, & les  
 rōrisera deuant soy. Il retiendra tousiours vn mesme visage  
 aduisable & constant: ce qu'il ne pourroit faire, si la tristesse,  
 estoit logee en son cœur. Ioint qu'il est prudent, & se refoud  
 le champ. Or cela qui est clair & pur ne peut proceder  
 de tristesse, qui est vn trouble en l'ame, & n'est nullement  
 propre à examiner aucū afaire, ni a inuenter choses vtils, ni  
 euites les dangers equitablement. Ainsi donc le sage n'est  
 esmeu de tristesse pour la misere d'autrui, pource qu'il  
 fist exēpt de misere. Mais au reste, il fera volontiers & de cœur  
 laigre tout ce que les misericordieux feroient maigrē eux.  
 Il assistera à son prochain qui pleure, sans pleurer pour  
 luy: il tendra la main à celui qui est en danger de se noyer,  
 & bannira le pauvre, nō pas avec outrage  
 comme font presque tous ceux qui veulent estre estimez  
 misericordieux, lesquels desdaignent & reburēt les pauvres  
 qu'ils aident, & craignent d'estre touchez par eux: mais le sa  
 uage donnera de ce qui est commun & comme homme à vn  
 autre homme. Si vne mere pleurē il lui rendra sō fils, le fera  
 chainer, & le sauuera de la fureur des bestes auxquelles o  
 xpoit pour donner passer temps au peuple, & enseuclira  
 vn corps d'vn executē par iustice. Mais il fera tout cela d'vn  
 visage paisible & sans changer de visage. Il ne fera donc point  
 pitieux, ains assistera & seruira, estant né pour aider à tous  
 pour le bien public, duquel il donnera à chascun sa part:  
 mesmes il desployera sa bontē pour remonstrier à ceux qui  
 ont tōbez en quelque inconueniēt ce qu'il y aura eu de  
 fautes, & les remettre en bon train. Quāt aux affligez &  
 pressez il leur tēdra la main ēcores pl<sup>o</sup> volontiers? Autāt  
 qu'il pourra il empeschera que l'aduersité ne les tou  
 che. Car où pourroit-il mieux employer ses forces & ses ri  
 ches qu'à remettre s<sup>o</sup> que l'inconstāce des affaires du mode  
 de vie? Il ne baissera les yeux ni le cœur en voyāt la face  
 figuree d'vn malade ou d'vn médiar, ou d'vn vicillard a  
 sur son baston: mais il assistera aussi à tous ceux qui le  
 riterōt, & à la façō des dieux regardera d'œil benin les pau  
 vres souffreteux, La misericorde est voisine de la misere: car  
 elle tire & a quelque chose d'elle. Sachez que les yeux sont  
 plus blousis voyās les autres qui sont chasteux

VI.

Descriptō  
 du sage feto  
 la doctrine  
 des Sto  
 ques: ce  
 qu'il  
 fait pour  
 maanten  
 sa desinir  
 de mis tion  
 enco

tout ainsi certes qu'on ne doit pas appeler ioyeux' ains ma-  
 lades, ceux qui rient à tout propos, & qui baillent si tost  
 que quelqu'un ouvre la bouche. Misericorde est vne imper-  
 fection d'esprit trop affectionné à la misere, laquelle si quel-  
 qu'un recherche en vn homme sage, c'est aurât que s'il requie-  
 roit de lui qu'il pleurast bien haut aux funeraillles de gens  
 qui ne lui atouchent point, Reste de dire pourquoy le sage  
 ne pardône point. Mais disôs que c'est de pardô afin que no-  
 sachions que le sage ne le doit point faire. Pardonner c'est  
 quitter vne punition meritee. Or cela pourquoy le sage ne  
 doit pardonner, est amplement expliqué par ceux qui traitent  
 telles matieres d'un bout à autre.

VII.  
*Questiõ de  
 pendante  
 du propos  
 precedent: si  
 le sage par-  
 donne il re-  
 spond par  
 distinction  
 pour sauuer  
 ce qu'il a  
 dit de la  
 misericorde*

De moy, pour parler briuevement comme en matiere la-  
 see au iugement d'autruy, je di que l'on pardonne à celui qui  
 a deu estre puni. Mais le sage ne fait rien qu'il ne doye, n'  
 n'obmet rien de son deuoir. Et pourtant il ne quitte pas la  
 punitiõ qu'il doit exiger: mais ce que tu veulx obtenir par  
 le moyen du pardon, il le te donne par vn plus honnest  
 diant. Car il suporte, conseille, corrige, & fait comme s'il  
 donnoit, encores qu'il ne pardonne pas: pource que qui  
 donne confesse auoir obmis quelque chose qui deuoit estre  
 faite. Il se cõtètera d'admonester quelqu'un, sans le chastie  
 considerant qu'il est en aage pour s'amender. Il l'aira alle  
 fauf vn autre, quoy que manifestement coupable, pour  
 qu'il a esté deceu, & est tombé en faute estant surpris de vi  
 Il renuoyera sains & saufs ses ennemis, & quelquefois apr  
 les auoir louez, s'ils ont prins les armes pour causes honn  
 ftes, comme pour le seruice du Prince, pour defendre leur  
 alliez, ou pour leur liberré. Toutes ces choses sont effect  
 douceur non point de pardon. La clemence ou douce  
 est en sa pleiné liberré: elle ne iuge point les vs  
 coustume, ains en conscience & equité. Elle peut absolu  
 & taxer les despens à telle somme que bon lui semble: n'  
 fait rien de tout cela, cõme s'il auoit fait moins qu'il ne fa  
 ains comme si ce qu'elle ordonne estoit iuste & equ  
 ble en toutes sortes. Or pardonner, c'est ne point pun  
 que vous iugez estre punissable. Le pardon, c'est quitter  
 punitiõ deue. La douceur produit cest effect en premier  
 qu'elle declare ceux qu'elle laisse aller, n'auoir deu souff  
 autre punition. Elle est donques plus accomplie, & plus

s'bruste que le pardon. On est d'accord de la chose, à mô auis: *Principale*  
 Le different n'est que pour les mots. Le sage quittera beau- *consideration*  
 coup d'offenses: il sauvera beaucoup de personages peu sa- *en l'exame*  
 ges: mais capables de le deuenir. Il ensuyura les experts la- *de la doctri-*  
 oueurs qui ne cultiuent pas seulement les arbres hauts & *ne des Stoi-*  
 droits: mais aussi estançonnet & taschent de redresser les *ques, qui de*  
 autres qui ont esté courbez & gastez par quelque inconue- *spulent plus*  
 nient. Ils en taillent d'autres, de peur que les branches ne *pour les cho-*  
 empeschent de croistre: D'autres qui ne profitét pas par *ses mesmes.*  
 la faute du terroir, ils les amendét: & donnent plus de iour  
 d'air à ceux qui sont trop à l'ombre. De mesme l'homme  
 sage iugera comment il conuiendra traiter  
 chaque naturel, & par quel moyen les choses tortues pour  
 ont estre redressees.

*Ce deuxiesme Liure est defectueux & mu-*  
*tilé de plusieurs cha-*  
*pitres.*

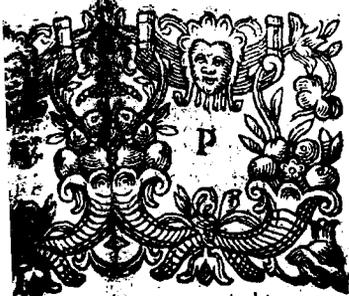


# TRAITE DE LA

## IV VIE HEVREUSE

A IVNIVS GALLIO  
son frere.

### SOMMAIRE:



*P* N recite de Diogenes, que voyant un  
 iour certain mal adroit archer tirer au  
 blanc, mais à tout propos si loin à gau-  
 che ou à droit d'icelui, que les as'stans  
 estoient plus en danger d'estre frap-  
 pez, que le blanc: lors que le tour ve-  
 nint à cest archer de descocher sa fle-  
 che, le Philosophe s'alla planter tout  
 contre le blanc, comme au lieu le plus estoigné du comp: